

N° 91F0015M au catalogue  
ISSN 1205-9978  
ISBN 978-0-660-69325-5

## Documents démographiques

# L'émigration des immigrants : résultats de la Base de données longitudinales sur les immigrants

par Julien Bérard-Chagnon, Stacey Hallman, Marc-Antoine Dionne, Jackie Tang et Benoit St-Jean

Date de diffusion : le 2 février 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des acronymes</b> .....	<b>4</b>
<b>Description courte</b> .....	<b>5</b>
<b>Faits saillants</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>1. Mise en contexte</b> .....	<b>7</b>
1.1 Motivations pour émigrer du Canada .....	7
1.2 Niveaux de l'émigration des immigrants.....	7
1.3 Caractéristiques des immigrants qui émigrent .....	8
1.4 Quelques enjeux relatifs à l'émigration des immigrants .....	10
<b>2. Données et méthodes</b> .....	<b>10</b>
2.1 Base de données longitudinales sur les immigrants.....	10
2.2 Mesurer l'émigration au moyen de la BDIM.....	11
2.3 Méthodes .....	13
<b>3. L'émigration des immigrants</b> .....	<b>15</b>
3.1 Niveaux et tendances de l'émigration des immigrants.....	15
3.2 L'émigration des immigrants selon le pays de naissance.....	17
3.3 L'émigration des immigrants selon l'âge.....	18
3.4 L'émigration selon la catégorie d'admission des immigrants.....	19
3.5 L'émigration des immigrants selon d'autres caractéristiques.....	20
<b>4. Les facteurs associés à l'émigration des immigrants</b> .....	<b>22</b>
<b>Discussion et conclusion</b> .....	<b>26</b>
Raffiner la mesure des comportements migratoires des immigrants .....	27
<b>Bibliographie</b> .....	<b>29</b>
<b>Annexe A</b> .....	<b>32</b>
A.1 Déclinaison de l'émigration selon le signal.....	32
A.2 Évaluation de la définition de l'émigration de cette étude.....	34
A.3 Conclusion.....	37
<b>Annexe B</b> .....	<b>38</b>
<b>Annexe C</b> .....	<b>40</b>

## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier plusieurs collègues pour leur contribution à cette étude. Les premières versions de ce document ont bénéficié des commentaires de René Houle, Tristan Cayn, Mélanie Meunier, Hubert Denis, Laurent Martel et des collègues à IRCC.

## Liste des acronymes

ACE = Allocation canadienne pour enfants.

ARC = Agence du revenu du Canada.

ASFC = Agence des services frontaliers du Canada.

BDIM = Base de données longitudinales sur les immigrants.

CVD = Contre-vérification des dossiers.

DAL = Banque de données administratives longitudinales.

ENM = Enquête nationale auprès des ménages.

FFT1 = Fichier T1 sur la famille.

IRCC = Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

PFCE = Prestation fiscale canadienne pour enfants.

## Description courte

Cet article examine l'émigration des immigrants à partir de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). Une définition indirecte d'émigration est proposée en tirant profit des renseignements disponibles dans la BDIM. Il ressort de cette étude que l'émigration des immigrants est un phénomène important. Certaines caractéristiques des immigrants comme le fait d'avoir des enfants, la catégorie d'admission et le pays de naissance sont spécialement corrélées à l'émigration.

## Faits saillants

- L'immigration représente une facette de plus en plus importante des dynamiques migratoires du Canada.
- Selon le critère d'émigration développé dans cette étude :
  - 5,1 % des immigrants admis entre 1982 et 2017 ont émigré dans les cinq années suivant leur admission;
  - Cette proportion grimpe à 17,5 % vingt ans après l'admission;
  - Les probabilités annuelles d'émigrer culminent de 3 à 7 ans après l'admission.
- Plusieurs caractéristiques des immigrants sont liées à l'émigration :
  - Les immigrants nés à Taiwan, aux États-Unis, en France, à Hong Kong ou au Liban sont plus susceptibles d'émigrer. Inversement, ceux nés aux Philippines, au Viêt Nam, au Sri Lanka ou en Jamaïque sont moins susceptibles de quitter le Canada;
  - Les immigrants qui n'ont jamais eu d'enfants dans leur famille fiscale étaient substantiellement plus enclins à émigrer que ceux qui ont déjà eu des enfants;
  - Les immigrants admis au pays à l'âge de 65 ans ou plus et ceux dont la province de destination d'intention est la Nouvelle-Écosse sont un peu plus susceptibles d'émigrer que ceux qui se sont établis plus jeunes. Toutefois, ces effets se dissipent en tenant compte des autres facteurs associés à l'émigration des immigrants;
  - Les immigrants admis dans les catégories des investisseurs et des entrepreneurs sont plus susceptibles d'émigrer tandis que ceux admis dans les catégories des aides familiaux ou des personnes soignantes et les réfugiés sont moins susceptibles d'émigrer;
  - L'émigration suit un gradient clair en fonction du niveau de scolarité. Les individus plus scolarisés sont plus susceptibles de migrer que les immigrants moins scolarisés;
  - Les immigrants qui possédaient un permis de résident non permanent pour les études avant leur admission sont spécialement susceptibles de quitter le Canada. Toutefois, ce résultat émane principalement du fait que ces immigrants présentent plusieurs caractéristiques associées à l'émigration, comme un niveau de scolarité plus élevé.

# L'émigration des immigrants : résultats de la Base de données longitudinales sur les immigrants

par Julien Bérard-Chagnon, Stacey Hallman, Marc-Antoine Dionne, Jackie Tang et Benoit St-Jean

## Introduction

Le Canada est généralement perçu comme une terre d'accueil pour des ressortissants du monde entier. En effet, le Canada accueille généralement entre 200 000 et 300 000 immigrants chaque année si bien qu'en 2021, plus d'un Canadien sur cinq était né à l'étranger (Statistique Canada, 2022a). Les niveaux d'immigration sont en hausse depuis quelques années. En 2022, le Canada a accueilli plus de 400 000 immigrants, soit un niveau record qui a alimenté la plus forte croissance démographique observée depuis 1957 (Statistique Canada, 2023). Si les dynamiques démographiques récentes se poursuivent, la croissance démographique du pays continuerait de reposer presque en totalité sur la migration internationale au cours des prochaines décennies (Statistique Canada, 2022b).

L'accent mis sur l'immigration tend cependant à occulter le phénomène inverse, c'est-à-dire celui de l'émigration. Or, certaines études font état de la propension spécialement élevée des immigrants à émigrer du Canada (Finnie, 2006; Boudarbat et Connolly, 2013). Si certains d'entre eux pouvaient prévoir quitter éventuellement le Canada, l'émigration peut aussi témoigner des difficultés rencontrées par plusieurs immigrants en matière d'intégration au marché du travail ou à la société canadienne. La rétention des immigrants constitue donc un enjeu important pour l'évaluation et l'élaboration des politiques d'immigration.

D'un autre côté, les dynamiques migratoires internationales du Canada évoluent. Les immigrants, qui provenaient majoritairement des États-Unis et d'Europe durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, proviennent désormais d'origines de plus en plus diverses. En 2016, près de deux nouveaux immigrants sur trois venaient d'Asie (Statistique Canada, 2017). Parallèlement à cela, l'immigration temporaire<sup>1</sup> suit une tendance haussière et un nombre croissant d'immigrants temporaires obtiennent éventuellement la résidence permanente (Lu et Hou, 2017). Ces nouvelles réalités démographiques peuvent influencer les niveaux d'émigration des immigrants si, par exemple, les immigrants originaires de certains pays sont plus susceptibles d'émigrer.

Si certaines caractéristiques associées à l'émigration des immigrants sont connues, les mécanismes sous-jacents à ce phénomène le sont moins. Plusieurs des études qui ont abordé cette thématique utilisent des techniques agrégées ou rapportent uniquement des résultats descriptifs<sup>2</sup>. Bien que ces approches accroissent notre compréhension de l'émigration des immigrants, elles présentent plusieurs limites.

Cette étude contribue à combler cette lacune en examinant les caractéristiques des immigrants qui sont associées à l'émigration. À cette fin, elle vise aussi à proposer une mesure relativement robuste de l'émigration fondée sur les renseignements disponibles dans les données fiscales. L'étude s'appuie sur les données de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), laquelle permet de suivre longitudinalement les cohortes d'immigrants admis depuis le début des années 1980, afin d'observer leur comportement en matière d'émigration.

La section suivante situe le contexte de l'étude et résume l'état des connaissances sur le sujet. Par la suite, les données et les méthodes utilisées sont introduites. Le critère établi pour prendre la mesure de l'émigration est présenté dans cette section. Les résultats descriptifs et les résultats de modèles d'analyse de régression sont respectivement présentés dans les sections suivantes.

1. Les immigrants temporaires sont souvent appelés résidents non permanents.

2. Plusieurs de ces études sont mentionnées dans la section suivante.

## 1. Mise en contexte

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est le ministère responsable de l'établissement des résidents permanents. Ce ministère établit des cibles annuelles d'immigration en consultation avec les provinces et territoires ainsi que différents intervenants économiques et sociaux. Ces cibles tiennent compte de différents facteurs comme l'acceptabilité sociale, les besoins spécifiques des provinces et territoires, la recherche scientifique et les crises internationales. Les immigrants sont ensuite sélectionnés selon plusieurs critères susceptibles de répondre aux besoins et aux objectifs du Canada en matière d'immigration. IRCC parraine également plusieurs activités, comme des ateliers de formation linguistique, visant à favoriser l'intégration des immigrants dans leurs communautés.

Malgré ces efforts, certains immigrants décident de quitter le Canada pour retourner dans leur pays d'origine ou aller s'établir dans un autre pays. Au fil du temps, un certain nombre d'auteurs se sont intéressés à l'émigration des immigrants. Si ces études ont utilisé différentes sources de données et techniques pour mesurer le phénomène, elles suggèrent globalement quatre constats. Premièrement, les raisons pour lesquelles les immigrants canadiens émigrent sont variées. Deuxièmement, l'émigration des immigrants est un phénomène appréciable qui perdure depuis plusieurs décennies. Troisièmement, certaines caractéristiques associées à l'émigration reviennent régulièrement dans plusieurs de ces analyses. Quatrièmement, l'émigration des immigrants soulève différents enjeux pour le Canada. Ces éléments sont discutés dans les sous-sections qui suivent.

### 1.1 Motivations pour émigrer du Canada

La migration est un phénomène très complexe. Les immigrants admis au Canada peuvent émigrer pour différentes raisons, lesquelles dépendent à la fois de la situation dans leur pays d'origine et au Canada.

Les difficultés rencontrées par certains immigrants pour s'intégrer économiquement au Canada peuvent être une motivation pour émigrer. Barauch et coll. (2007) signalent que l'ajustement à un nouveau pays de résidence, la famille et la conjoncture du marché du travail sont les principales raisons pour lesquelles les étudiants étrangers quittent les États-Unis et le Royaume-Uni. Dans le contexte canadien, le manque d'opportunités économiques est la principale motivation mentionnée par les immigrants qui ont quitté le pays au début des années 1970 (Motuz, 1974). Les difficultés rencontrées par les immigrants, surtout les immigrants récents, sur le marché du travail canadien sont d'ailleurs bien documentées.

Ces défis d'intégration ne se limitent pas qu'à des facteurs économiques. Des raisons personnelles, comme le décès d'un proche dans le pays d'origine, la rudesse du climat et l'adaptation à la langue ainsi qu'à la culture du Canada peuvent également favoriser l'émigration (Motuz, 1974). Des immigrants plus âgés peuvent aussi retourner vivre dans leur pays d'origine pour prendre leur retraite (Cobb-Clark et Stillman, 2013).

L'émigration peut faire partie intégrante de la stratégie migratoire de l'immigrant. Le développement des technologies de communication et de transport facilite le transnationalisme, c'est-à-dire le fait de maintenir des résidences ou des liens familiaux importants dans plus d'un pays et d'alterner entre les différents pays de résidence en fonction des incitatifs économiques et de l'évolution des liens familiaux (Fong, 2012). Cette stratégie peut d'ailleurs avoir été adoptée par plusieurs immigrants de Hong Kong. Ces personnes peuvent alterner entre Hong Kong et le Canada pour miser la conjoncture économique de Hong Kong et la qualité de vie du Canada (Ley et Kobayashi, 2005). Il est aussi possible que certains immigrants aient l'intention d'émigrer du Canada dès leur admission au pays. Motuz (1974) indique d'ailleurs que presque la moitié des immigrants qui avaient émigré au début des années 1970 avaient originalement l'intention de quitter le Canada.

### 1.2 Niveaux de l'émigration des immigrants

L'émigration des immigrants est un phénomène important qui prévaut depuis plusieurs décennies. La majorité des études qui ont calculé un effectif d'émigrants parmi les immigrants ont utilisé des techniques résiduelles. Ces techniques consistent essentiellement à isoler l'émigration dans l'équation démographique, habituellement au moyen de données censitaires. Malgré l'utilisation de techniques globalement similaires, les résultats ne sont pas toujours totalement comparables, notamment en raison de l'examen de périodes variées ou de l'utilisation de différentes méthodologies pour mesurer les autres phénomènes démographiques. Cependant, malgré ces limites, ces études renseignent sur l'évolution de l'émigration des immigrants depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années récentes.

Beaujot et Rappak (1989) ont appliqué des techniques résiduelles aux données des recensements et aux fichiers d'immigration pour prendre la mesure de l'émigration des cohortes d'immigrants admis de la fin de la Deuxième guerre mondiale jusqu'en 1981. Ils ont trouvé que le taux de départ global des cohortes arrivées entre 1946 et 1970 était d'environ 30 % en 1981. L'émigration des immigrants est particulièrement importante quelques années après l'admission et tend à diminuer par la suite. Cette étude rend compte de variations parfois substantielles dans les taux d'émigration des cohortes examinées. L'émigration est plus importante chez les cohortes admises dans les années 1960 que chez celles admises dans les années 1950 et 1970. Selon les auteurs, ces variations sont essentiellement le résultat des différences dans la composition des cohortes d'immigration.

Motuz (1974) a aussi mis en lumière une hausse de l'émigration des immigrants dans les années 1960. Il a calculé qu'un peu plus de 400 000 immigrants établis entre 1961 et 1971 ont quitté le pays entre les recensements de 1961 et de 1971. Ce nombre représente 27,5 % des immigrants établis au pays au cours de cette période, une proportion supérieure à celle calculée pour la période allant de 1951 à 1961 (23 %).

Michalowski (1991) suggère que l'émigration des immigrants a diminué au début des années 1980 par rapport aux niveaux obtenus par Motuz pour les années 1960. Elle a calculé qu'un total de 144 000 immigrants ont émigré entre 1981 et 1986, soit environ 29 000 par année. Le taux d'émigration des immigrants établis entre 1981 et 1986 est d'environ 10 %, ce qui est beaucoup plus faible que ceux observés dans les études précédentes<sup>3</sup>.

L'émigration des immigrants aurait augmenté dans les années 1990. En effet, Chen (2009) a trouvé qu'un peu plus de 132 000 immigrants en âge de travailler ont émigré entre 1996 et 2006, ce qui représente en moyenne 13 200 par année. Les cohortes admises entre 1990 et 1995 affichent des taux d'émigration considérablement plus élevés que ceux des cohortes antérieures. Cette période correspond à une période où l'émigration, particulièrement vers les États-Unis, retenait spécialement l'attention<sup>4</sup>. Notons que comme cette étude ne cible que les immigrants âgés de 21 à 55 ans, les nombres obtenus tendent à être inférieurs à ceux d'autres auteurs.

Depuis le début du millénaire, l'émigration des immigrants poursuivrait sa hausse. Lebel (2015) a calculé qu'environ 150 000 immigrants ont émigré entre 2001 et 2006, soit un effectif de taille similaire à celui obtenu par Michalowski (1991) pour la période allant de 1981 à 1986. Par ailleurs, Lebel (2015) a obtenu un effectif de presque 250 000 immigrants qui ont quitté le Canada entre 2006 et 2011, une hausse marquée par rapport à la période intercensitaire précédente.

Plus récemment, d'autres sources de données sont venues enrichir notre compréhension de l'émigration des immigrants. Aydemir et Robinson (2006) ont aussi exploité la BDIM afin d'examiner l'émigration des immigrants. Ils ont calculé qu'entre 1982 et 2002, 35 % des immigrants masculins en âge de travailler ont émigré dans les 20 années suivant l'admission. Fait notable, selon cette étude, environ 60 % des immigrants qui ont émigré l'ont fait dans la première année au pays<sup>5</sup>.

Malgré des limites dans la comparabilité et la méthodologie de ces études, celles-ci indiquent globalement que depuis la Deuxième guerre mondiale, l'émigration des immigrants a augmenté dans les années 1960 pour diminuer au cours des années 1970. Elle a graduellement augmenté dans les années 1980 et 1990. L'émigration des immigrants aurait diminué au début du 20<sup>e</sup> siècle pour ensuite reprendre entre 2006 et 2011.

### 1.3 Caractéristiques des immigrants qui émigrent

En plus de fournir des renseignements sur les niveaux d'émigration des immigrants, plusieurs études sur ce sujet ont permis d'identifier différentes caractéristiques associées à ce phénomène. Certaines de ces caractéristiques ressortent dans plusieurs études tandis que d'autres ont seulement été observées dans quelques analyses. Elles rendent compte de la pluralité des situations de vie des immigrants qui s'établissent et qui émigrent du Canada et des limites des différentes études.

3. Cette comparaison doit se faire avec une certaine prudence du fait que les études de Beaujot et Rappak (1989) et de Motuz (1974) ont examiné une période de dix ans tandis que celle de Michalowski (1991) analyse les immigrants établis sur une période de cinq ans seulement. Toutefois, le taux d'émigration observé par Michalowski (1991) est considérablement plus faible que ceux des deux autres études de sorte qu'il s'agit d'un signal du fait que l'émigration des immigrants récents aurait fléchi au début des années 1980.

4. Cet épisode, souvent appelé « exode des cerveaux », aurait vu une hausse de l'émigration vers les États-Unis. Toutefois, l'émigration observée pendant cette période est inférieure à celle observée dans certaines périodes du passé (Zhao et coll., 2000).

5. Notons que ces chiffres seraient un peu trop élevés du fait que ces auteurs ont considéré l'ensemble des immigrants admis au Canada et pas uniquement ceux qui ont été appariés aux données fiscales. En conséquence, un immigrant qui n'a pas été apparié est considéré comme un émigrant selon cette étude. Il s'agit d'une hypothèse peu réaliste. La présente étude émet une hypothèse différente pour ces immigrants.



L'âge des immigrants est fréquemment associé à l'émigration. Cependant, les groupes plus sujets à émigrer diffèrent d'une étude à l'autre. D'un côté, certaines études rapportent que les jeunes adultes âgés dans la trentaine sont plus susceptibles d'émigrer (Lebel, 2015; Chen, 2009). Ces âges sont traditionnellement associés à d'importantes transitions dans la vie des individus comme la fin des études, l'entrée sur le marché du travail et la migration. Dans ce contexte, ces immigrants peuvent être plus enclins à migrer une seconde fois pour retourner dans leur pays d'origine ou aller résider dans un autre pays.

D'un autre côté, d'autres analyses suggèrent que les immigrants plus âgés sont plus susceptibles d'émigrer (Beaujot et Rappak, 1989; Lam, 1994). À ce sujet, Lam (1994) postule que les immigrants plus âgés peuvent être confrontés à des défis supplémentaires pour s'intégrer au Canada, ce qui peut accroître leur propension à émigrer comparativement aux cohortes plus jeunes. Certains immigrants plus âgés émigrent aussi pour prendre leur retraite, souvent dans leur pays d'origine (Cobb-Clark et Stillman, 2013).

Les immigrants de sexe masculin sont un peu plus susceptibles d'émigrer (Lam, 1994; Chen, 2009). Parmi les immigrants masculins en âge de travailler, ceux qui sont mariés restent plus longtemps au pays que les autres immigrants (Aydemir et Robinson, 2006).

Le pays d'origine des immigrants est un autre important corrélât de l'émigration. Les immigrants viennent de pays très différents et ce, tant du point de vue culturel, que politique et économique. Leur expérience avant leur admission au Canada ainsi que le contexte de leur établissement peuvent influencer considérablement sur leurs comportements démographiques une fois au pays. Plusieurs études témoignent des taux d'émigration plus élevés des immigrants originaires des États-Unis et d'autres pays européens, comme la France et le Royaume-Uni (Beaujot et Rappak, 1989; Motuz, 1974; Michalowski, 1991). Ces pays possèdent des économies développées et un climat politique stable de sorte qu'ils peuvent offrir des opportunités de retour intéressantes à leurs ressortissants après que ceux-ci se sont établis au Canada.

Plus récemment, les immigrants qui sont nés à Hong Kong ou à Taiwan sont aussi plus susceptibles de quitter le Canada (Chen, 2009; Lebel, 2015). Ley et Kobayashi (2005) ont étudié le phénomène pour Hong Kong. Ce territoire a connu une période d'instabilité géopolitique majeure dans les années 1980 et 1990 suivant sa rétrocession à la Chine. Cette période est notamment associée à une hausse de l'immigration vers le Canada. Les auteurs postulent que lorsque le climat politique s'est stabilisé, certains immigrants ont pu décider de retourner vivre à Hong Kong. Taiwan aussi a traversé une période d'instabilité politique durant la même période. L'émigration de plusieurs immigrants de ces deux territoires peut avoir fait partie de la stratégie initiale ayant motivé la migration étant donné le contexte particulier de leur établissement au Canada.

Inversement, l'émigration des immigrants provenant d'Inde ou du Viêt Nam est plus faible (Chen, 2009; Lebel, 2015). L'immigration vietnamienne au Canada est profondément marquée par l'arrivée de réfugiés suivant la fin de la guerre dans ce pays, lesquels sont moins susceptibles d'émigrer étant donné le contexte dans lequel ils sont arrivés au Canada.

Plusieurs autres caractéristiques socioéconomiques des immigrants sont aussi corrélées au fait d'émigrer. Différentes études indiquent que les immigrants qui émigrent présentent généralement des caractéristiques associées à un niveau de capital humain plus élevé comme des revenus plus importants ou un niveau de scolarité plus élevé (Lam, 1994; King et Newbold, 2007). De plus, les immigrants admis dans les catégories économiques sont également plus susceptibles d'émigrer (Dryburgh et Hamel, 2004). Parmi les immigrants de ces catégories, ceux qui envisagent de travailler comme médecins, gestionnaires dans le secteur de la santé ou en technologies de l'information montrent des propensions à émigrer spécialement prononcées. Les immigrants des catégories économiques sont davantage attirés par les opportunités économiques qui leur sont offertes non seulement au Canada mais aussi à l'étranger.

Lam (1994) a observé que les immigrants qui ne sont pas capables de soutenir une conversation en français ou en anglais sont plus susceptibles d'émigrer. Comme l'apprentissage d'une langue officielle est un important vecteur d'intégration économique et sociale, cette situation peut refléter les difficultés particulières auxquelles ces immigrants sont confrontés lors de leur établissement au Canada. D'un autre côté, Aydemir et Robinson (2006) ont noté que ce sont les immigrants bilingues français-anglais ou qui parlent français qui sont plus susceptibles d'émigrer.

## 1.4 Quelques enjeux relatifs à l'émigration des immigrants

L'émigration des immigrants soulève plusieurs enjeux démographiques et socioéconomiques.

L'émigration réduit naturellement le nombre d'immigrants établis au Canada. En conséquence, elle peut affecter l'atteinte des cibles d'immigration développées par IRCC.

Les immigrants qui émigrent affichent généralement des caractéristiques différentes de ceux qui restent au Canada et du reste de la population. Cette situation contribue à modifier le profil de la population canadienne. Cette situation a des conséquences sur le développement économique et social du pays. À titre d'exemple, comme les immigrants sont généralement plus scolarisés que la population née au Canada, le départ de cette main-d'œuvre hautement qualifiée peut avoir un certain impact négatif sur la croissance économique du pays (OCDE, 2015).

Le départ de certains immigrants peut être le reflet des défis qu'ils ont rencontrés pour s'intégrer au marché du travail et à la société du Canada. Les barrières auxquelles sont confrontés les immigrants sur le marché du travail sont largement documentées. En ce sens, l'émigration des immigrants peut être vue en partie comme un corrélat de leur intégration au Canada.

Le gouvernement canadien a des responsabilités envers ses ressortissants qui résident à l'étranger, qu'ils soient citoyens de naissance ou par naturalisation. Les coûts associés à ces services soulèvent parfois des questions. À titre d'exemple, en 2006, l'évacuation de 15 000 citoyens canadiens du Liban en raison du conflit armé aurait coûté 94 millions de dollars au gouvernement canadien. Cette situation a fait réagir plusieurs acteurs de la société canadienne (Chant, 2006). Plus récemment, les appels du gouvernement aux citoyens à l'étranger de revenir au pays au début de la pandémie et le conflit en Afghanistan rappellent les responsabilités du gouvernement envers les Canadiens qui résident à l'étranger. Considérant que les taux de naturalisation des immigrants sont élevés et que leur propension à émigrer est plus élevée que celle de la population née au pays (Finnie, 2006), ils sont vraisemblablement surreprésentés dans l'effectif de citoyens canadiens qui résident à l'étranger.

## 2. Données et méthodes

Cette section introduit la base de données, la définition d'émigration et les méthodes d'analyse utilisées dans le cadre de cette étude.

### 2.1 Base de données longitudinales sur les immigrants

La présente étude s'appuie sur les données de la BDIM de 2020 et utilise toutes les cohortes et années fiscales jusqu'en 2019. Cette base de données est le fruit d'une collaboration soutenue entre Statistique Canada et IRCC afin de créer un fichier longitudinal complet et détaillé pour mieux comprendre les comportements des immigrants<sup>6</sup>. La BDIM combine les données administratives sur les admissions des immigrants et sur les permis de résidence temporaire d'IRCC aux données fiscales annuelles de l'Agence du revenu du Canada (ARC). D'autres sources de données ont aussi été ajoutées à la BDIM. Aux fins de cette étude, les statistiques des décès de l'état civil ont été exploitées en complément des données fiscales pour identifier les immigrants décédés au Canada.

Les données sur les immigrants sont disponibles depuis 1980 tandis que celles sur les déclarations fiscales le sont depuis 1982. La BDIM est mise à jour chaque année au moyen de couplages d'enregistrements pour ajouter l'information nouvelle d'IRCC et de l'ARC.

#### 2.1.1 Données sur les admissions des immigrants

Les données sur les admissions des immigrants comprennent la date d'admission et différentes caractéristiques des immigrants comme la date de naissance et la catégorie d'admission. L'ajout des données sur les résidents temporaires permet de déterminer si un immigrant était un résident non permanent (RNP)<sup>7</sup> avant son admission ainsi que le type de permis qu'il détenait. IRCC collige les données d'admission pour tous les immigrants et les RNP qui entrent au Canada par le processus légal régulier.

6. Pour plus de détails au sujet de la BDIM, voir Evra et Prokopenko (2021).

7. Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires.

Une limite des données sur les admissions est que les caractéristiques disponibles reflètent la situation des immigrants à l'admission. Or, plusieurs caractéristiques, comme la connaissance des langues officielles ou le niveau de scolarité, peuvent changer, parfois rapidement, après l'admission.

### 2.1.2 Déclarations fiscales annuelles

Les données fiscales utilisées pour créer la BDIM proviennent du fichier T1 sur la famille (FFT1). Ces données contiennent les fichiers T1 individuels, les fichiers fiscaux T4 et les fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de chaque année. Le FFT1 comprend notamment des renseignements sur la province de résidence et l'état matrimonial de la population<sup>8</sup>.

### 2.1.3 Statistiques de l'état civil sur les décès

Les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil colligent les renseignements sur tous les décès survenus au Canada. La couverture de ces données est très élevée car les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de tous les décès survenus dans chaque province et territoire. Avant 2010, certaines données étaient également recueillies sur les résidents du Canada décédés dans certains États américains.

## 2.2 Mesurer l'émigration au moyen de la BDIM

L'émigration est un phénomène démographique spécialement difficile à mesurer avec précision. Les Canadiens qui émigrent ne sont pas obligés de rapporter leur départ de sorte qu'il est très difficile de les retracer dans les différentes sources de données canadiennes (Bérard-Chagnon, 2018). En conséquence, comme il a été mentionné précédemment, les études ont examiné l'émigration des immigrants doivent souvent s'appuyer sur des méthodes indirectes et plusieurs hypothèses.

### 2.2.1 Définition de l'émigration dans cette étude

Pour cette étude, une définition d'émigration a été développée à partir des renseignements disponibles dans la BDIM. Les immigrants sont identifiés comme émigrants s'ils ont définitivement cessé de remplir des déclarations fiscales. Cette définition a été préférée à la seule utilisation des dates de départ disponibles dans les déclarations fiscales car celles-ci sous-estiment de manière importante le niveau d'émigration (Bérard-Chagnon, 2018).

Les immigrants qui ne remplissent pas de déclaration fiscale ne sont pas foncièrement des émigrants. Des critères supplémentaires ont été élaborés pour mieux identifier les émigrants parmi ces immigrants. Les immigrants qui ont définitivement cessé de remplir des déclarations fiscales sont considérés comme des émigrants s'ils :

- Étaient âgés de 18 ans ou plus au moment de leur admission;
- Ne sont pas décédés depuis leur admission;
- Ont rempli une déclaration fiscale au moins une fois après leur admission;
- Ont cessé de remplir des déclarations fiscales pour au moins trois années de suite;
- Sont supposés ne pas être des non-déclarants fiscaux.

Le critère de l'âge a été établi en raison de la couverture très faible des déclarations fiscales chez les enfants (Bérard-Chagnon, 2008).

Les dates de décès sont tirées des données fiscales et de l'état civil. La succession d'un déclarant qui décède doit inscrire la date du décès afin de fermer le dossier fiscal du déclarant. Environ 90 % des personnes décédées dans les données fiscales ont pu être jumelées aux décès de l'état civil (Shumanty, 2017). En conséquence, la cohérence dans les années de décès entre les deux sources est très élevée. Dans les rares cas où les deux sources indiquent une année différente, l'information de l'état civil a été privilégiée car elle correspond à une mesure directe de l'événement et que son enregistrement est obligatoire pour tous les décès au Canada.

8. Les définitions fiscales de [l'état matrimonial](#). Page visitée le 22 juin 2021.

Cette étude se limite aux immigrants qui ont rempli au moins une déclaration fiscale après leur admission et qui ont été appariés par l'équipe de la BDIM. Cette décision a été prise pour s'assurer que les immigrants s'étaient bel et bien établis au Canada avant de quitter et éviter de considérer comme émigrants des immigrants qui n'ont simplement pas pu être appariés par la BDIM. Il est possible que ce critère omette le départ de certains immigrants s'ils n'ont jamais rempli de déclaration fiscale après leur admission. Les données de la BDIM signalent que plus de 90 % immigrants admis entre les âges de 25 à 64 ans ont été appariés. Ce taux est de 78,1 % pour les immigrants âgés de 65 ans ou plus à l'admission (Evra et Prokopenko, 2021).

Ce critère diffère de celui utilisé par Aydemir et Robinson (2006). Ils ont considéré comme émigrants tous les immigrants qui n'apparaissent pas dans les données fiscales. L'approche utilisée dans ce document semble plus réaliste du fait que certains immigrants résident au Canada mais n'ont pas pu être appariés aux données fiscales ou ne remplissent pas de déclaration fiscale pour différentes raisons. Notons qu'un petit nombre d'immigrants n'avaient pas rempli de déclaration fiscale après leur admission au pays mais en avaient rempli alors qu'ils étaient des RNP. Ces immigrants ont été exclus car l'étude se concentre sur l'émigration depuis l'admission à la résidence permanente.

Certains immigrants ont cessé de remplir une déclaration fiscale dans les quelques années précédant la fin de la période examinée (2017). Ces immigrants sont considérés comme étant des émigrants uniquement s'il s'agit de la troisième année de suite sans déclaration fiscale. La seule exception à cette règle est s'ils ont indiqué une date de départ dans leur dernière déclaration fiscale. Le critère de trois années a été choisi afin de minimiser le risque que le déclarant soit un déclarant retardataire ou un non-déclarant plutôt qu'un émigrant. À ce sujet, les immigrants, surtout ceux récemment admis, sont moins susceptibles de remplir une déclaration fiscale (Aydemir et Robinson, 2006) de sorte que leur absence des données fiscales ne reflète pas nécessairement un départ du Canada.

Il est possible que certains de ces déclarants cessent définitivement de remplir une déclaration fiscale tout en continuant de résider au Canada. Dans le cadre de cette étude, deux groupes ont été identifiés comme spécialement susceptibles d'être dans cette situation :

- Les femmes immigrantes âgées entre 19 et 45 ans si :
  - Leur groupe d'admission<sup>9</sup> comprend plus d'une personne;
  - Elles sont les seules à cesser de remplir des déclarations fiscales parmi leur groupe d'admission.
- Les immigrants âgés de 65 ans ou plus s'ils :
  - Ont été admis au Canada à l'âge de 55 ans ou plus;
  - Sont les seuls membres de leur groupe d'admission à cesser de remplir des déclarations fiscales;
  - Ont cessé de remplir des déclarations fiscales dans les dix premières années suivant leur admission.

Dans le premier cas, il est supposé que ces immigrantes, qui sont dans les âges d'avoir des enfants, pourraient avoir arrêté de travailler afin de rester à la maison pour aider la famille. Cette hypothèse s'appuie notamment sur le fait que les taux d'emploi des immigrantes sont non seulement plus bas que ceux des immigrants mais aussi que ceux des femmes nées au Canada (Yssaad et Fields, 2018).

Dans le second cas, ces immigrants ne sont pas éligibles à recevoir la pension de la Sécurité de la vieillesse du Canada. En effet, pour être admissible à cette pension, il faut être âgé de 65 ans ou plus et avoir résidé au Canada au moins dix ans après l'âge de 18 ans. Pour cette raison, ils ont moins d'intérêt à remplir des déclarations fiscales.

Le tableau suivant illustre l'application de cette définition au moyen de quelques exemples fictifs pour la cohorte de 2010. Rappelons qu'en fonction de la définition choisie, la dernière année d'émigration possible est 2017, soit deux ans avant la dernière année utilisée dans la BDIM, c'est-à-dire 2019 (critère de trois années consécutives sans déclaration fiscale).

9. Les immigrants sont dans le même groupe d'admission s'ils ont appliqué sur le même formulaire d'immigration.

**Tableau 1**  
**Détermination du statut d'émigrant au moyen de cas fictifs pour la cohorte 2010**

Immigrant	2010	2011	2012	2013	2014	Émigrant?
A	0	0	X	X	X	Non
B	X	0	0	0	X	Non
C	X	X	0	0	0	Oui
D	0	X	X	XD	0	Oui
E	X	X	X	0	0	Non
F	0	0	0	0	0	Hors cible

**Note :** X = déclaration fiscale remplie sans date de départ. XD = déclaration fiscale remplie avec une date de départ. 0 = aucune déclaration fiscale.

**Source :** Statistique Canada, Centre de démographie.

Les immigrants A et B ne sont pas considérés comme avoir émigré, car même s'ils n'ont pas rempli de déclaration fiscale pendant quelques années, ils en ont éventuellement rempli par la suite. L'immigrant C est classé comme émigrant car il a définitivement cessé de remplir une déclaration fiscale pour trois années de suite. L'immigrant D est aussi classé comme émigrant car bien qu'il n'ait pas cessé de remplir une déclaration fiscale pour trois années d'affilée, il a inscrit une date de départ dans sa dernière déclaration. L'immigrant E n'est pas considéré comme émigrant car il a uniquement cessé de remplir une déclaration fiscale pour deux années. Enfin, l'immigrant F n'est pas inclus dans la présente étude car il n'a jamais rempli une déclaration fiscale depuis son admission ou bien il n'a pas été apparié par l'équipe de la BDIM.

## 2.2.2 Limites de la définition choisie

Si la définition choisie pour cette étude permet de prendre la mesure de l'émigration des immigrants de manière indirecte, elle comporte aussi certaines limites qui doivent être soulignées.

Seuls les immigrants qui quittent le pays pour ne pas y revenir, selon les critères établis, en date de la version 2020 de la BDIM sont considérés comme émigrants. En conséquence, la définition utilisée dans cette étude rend seulement compte de « l'émigration définitive » car elle omet les départs des immigrants qui sont revenus s'établir au Canada par la suite. Les niveaux d'émigration obtenus ici sont donc vraisemblablement inférieurs aux véritables flux d'émigration des immigrants. Toutefois, les immigrants qui émigrent sont beaucoup moins susceptibles de revenir résider au pays que la population née au Canada (Finnie, 2006) de sorte que l'effet de cette situation sur les résultats est jugé mineur.

La BDIM débute avec la cohorte d'immigrants admise en 1980, les données fiscales de la BDIM ne commencent qu'en 1982. Pour cette raison, les deux premières cohortes n'ont pas été considérées pour l'analyse. De plus, les cohortes d'immigration de 2018 et de 2019 ont aussi été exclues de l'étude car elles sont trop récemment arrivées au pays pour bien mesurer l'émigration selon la définition utilisée. Malgré l'utilisation de la version 2020 de la BDIM, l'année fiscale 2020 a été exclue pour les fins de cette analyse dû au caractère particulier de cette année et l'impact que la pandémie de COVID-19 a eu sur les schèmes de migration internationale (Statistique Canada, 2020). Dans la présente analyse, ces particularités et leurs effets sur l'émigration, qui mériteraient des analyses plus détaillées, auraient été dilués dans le grand nombre de cohortes utilisées.

Si la définition de cette étude présente certaines limites, elle donne des résultats qui sont cohérents avec ceux d'autres sources. L'annexe A présente quelques analyses qui ont été réalisées pour évaluer cette approche.

## 2.3 Méthodes

Le fait que les données de la BDIM soient longitudinales permet de suivre les trajectoires de résidence des immigrants dans le temps. Notons que la BDIM ne renseigne pas sur l'émigration en temps continu mais plutôt en temps discret. En effet, l'émigration est observée indirectement à partir des déclarations fiscales annuelles et non au moment exact du départ.

Dans un premier temps, des courbes de survie sont estimées à l'aide de la méthode des tables de mortalité<sup>10</sup>. Cette technique, largement éprouvée en démographie, permet de rendre compte du temps qui s'écoule entre l'admission de l'immigrant et son émigration, s'il y a lieu. Des taux d'émigration sont tous d'abord calculés pour chaque année suivant l'admission. Ces taux tiennent compte que certains immigrants sont décédés et de ce fait, ne sont plus soumis au risque d'émigrer. Les taux d'émigration sont ensuite successivement appliqués à une cohorte fictive d'immigrants pour obtenir un nombre d'émigrants pour chaque année suivant l'admission. Les probabilités d'émigrer sont dérivées en rapportant le nombre d'émigrants de la cohorte fictive à une année donnée à l'effectif de la cohorte fictive soumis au risque d'émigrer (lequel représente l'effectif de la table de mortalité de l'année précédente).

Les courbes de survie selon les caractéristiques des immigrants sont rapportées au moyen de la proportion des immigrants qui possèdent une caractéristique donnée qui ont émigré 5 ans, 10 ans et 20 ans après leur admission<sup>11</sup>. Rappelons que la majorité des cohortes d'immigrants de la BDIM examinées dans cette étude sont au Canada depuis moins de 25 ans. Pour cette raison, sauf pour les résultats généraux, il a été jugé préférable de limiter l'analyse aux vingt années suivant l'admission.

Par la suite, des modèles de régression logistique sont construits pour estimer les probabilités d'émigration en tenant compte des caractéristiques des immigrants. Chaque année passée dans la population soumise au risque d'émigrer par un immigrant correspond à une observation. Cette approche permet d'estimer, de manière discrète, les propensions d'émigrer selon les caractéristiques examinées dans l'étude pour un individu qui est encore dans la population soumise au risque.

### 2.3.1 Seuils de signification statistique

Les modèles de régression logistique sont construits au moyen de plusieurs millions d'observations. Étant donné la taille de la base de données, les seuils usuels de signification statistique, comme les valeurs  $p$ , sont moins appropriés pour identifier les caractéristiques qui sont plus étroitement corrélées à l'émigration (Sullivan et Feinn, 2012; Ferguson, 2009).

Afin de contourner cette limite, cette étude utilise les seuils proposés par Sullivan et Feinn (2012) pour déterminer les caractéristiques liées à l'émigration des immigrants de manière statistiquement significative. Ces seuils sont établis à partir de l'effet de taille<sup>12</sup> des rapports de cotes proposé pour les sciences sociales. Un effet est considéré statistiquement significatif si le rapport de cotes est supérieur à 1,50 (ou inférieur à 0,67). Un rapport de cotes entre 1,50 et 2,00 (ou entre 0,50 et 0,67) est considéré comme un effet faible, un rapport de cotes entre 2,00 et 3,00 (ou entre 0,33 et 0,50) est considéré comme un effet modéré et un rapport de cotes supérieur à 3,00 (ou inférieur à 0,33) est considéré comme un effet fort.

Il est important de se rappeler que ces seuils demeurent subjectifs et doivent être interprétés avec une certaine prudence en gardant à l'esprit le contexte de l'étude et les limites de la BDIM. Par ailleurs, du fait que la BDIM comprend la totalité des immigrants admis au pays depuis 1982, les seuils choisis ici servent surtout à guider l'interprétation des résultats plutôt qu'à inférer d'un échantillon à la totalité d'une population.

De plus, comme le suggère Bijak (2019), les intervalles de confiance au niveau de 95 % des rapports de cotes sont aussi présentés pour rendre compte de l'incertitude des paramètres des modèles de régression.

10. Cette approche est aussi appelée « méthode actuarielle ».

11. Notons qu'il est difficile de calculer le temps moyen avant l'émigration car la majorité des immigrants n'ont pas émigré. Un tel calcul nécessiterait de postuler des hypothèses fortes sur les taux d'émigration des immigrants qui n'ont pas encore émigré.

12. Appelé « effect size » en anglais.



### 3. L'émigration des immigrants

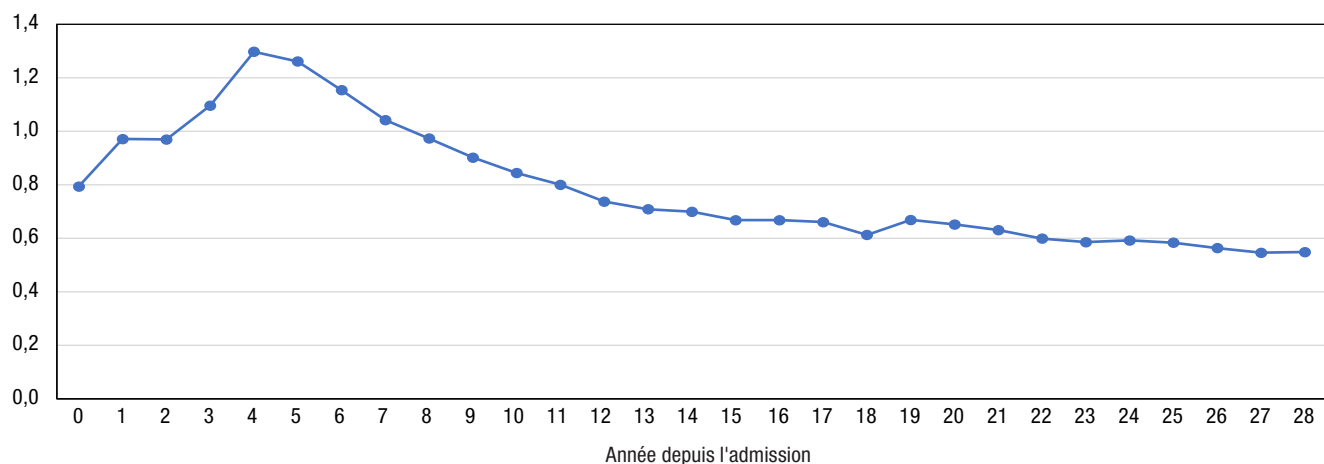
Cette section présente les résultats de l'analyse descriptive. Elle se divise en deux parties. Tout d'abord, les niveaux d'émigration des immigrants par année après l'admission sont présentés pour l'ensemble des immigrants et selon la cohorte d'admission. Ensuite, l'émigration des immigrants est examinée selon différentes caractéristiques disponibles dans la BDIM.

#### 3.1 Niveaux et tendances de l'émigration des immigrants

Le graphique qui suit illustre les probabilités d'émigration pour chaque année suivant l'admission. Rappelons que ces résultats sont obtenus au moyen de tables de mortalité.

**Graphique 1**  
**Probabilités annuelles (en %) d'émigration des immigrants, 1982 à 2017**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Le principal constat qui émerge de l'examen des probabilités d'émigration est que les immigrants sont beaucoup plus susceptibles d'émigrer dans les premières années suivant leur admission. Les probabilités annuelles d'émigrer culminent de 3 à 7 ans après l'admission alors qu'elles atteignent un sommet de presque 1,3 % lors de la quatrième et de la cinquième année après l'admission. Par la suite, les probabilités annuelles d'émigrer diminuent pour se maintenir entre 0,6 % et 0,7 %. Ces résultats font écho à ceux obtenus par d'autres études sur ce sujet, à savoir que les immigrants récents sont plus susceptibles d'émigrer que ceux des cohortes antérieures.

Quelques hypothèses peuvent être avancées pour expliquer le sommet observé 4 et 5 ans après l'admission.

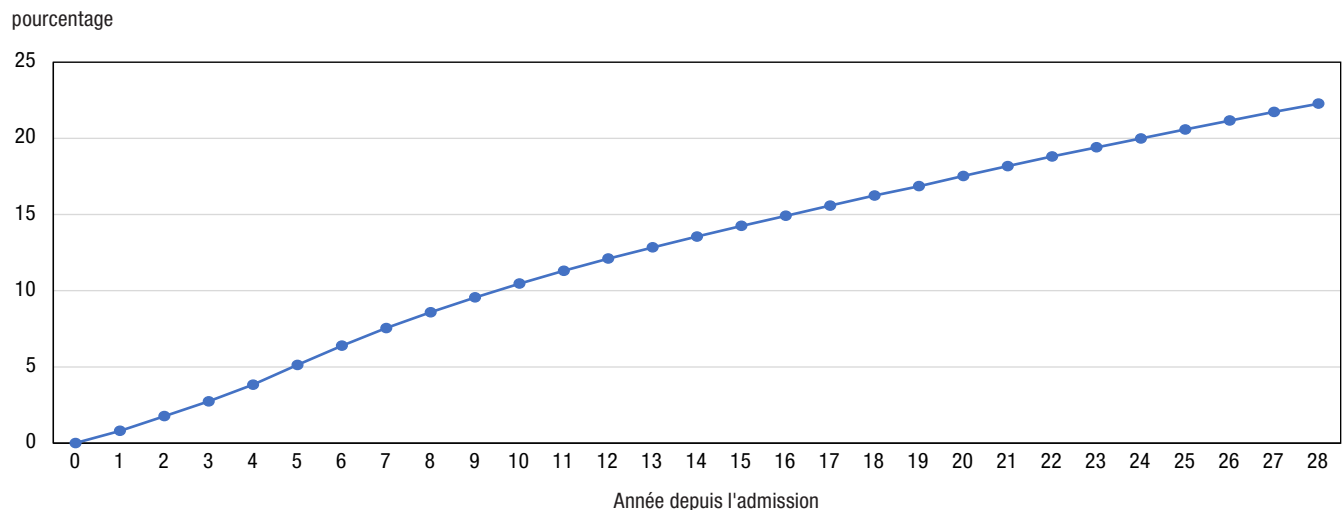
Premièrement, il est possible que cette période reflète la durée pendant laquelle les immigrants tentent de s'intégrer au Canada. Ils essaient de trouver un emploi, une résidence et de s'adapter à la vie au Canada. Après quelques années passées au pays, certains d'entre eux peuvent alors décider d'émigrer, par exemple suivant des défis en matière d'intégration au marché du travail.

Il est aussi possible que ce résultat soit partiellement le fait de l'acquisition de la citoyenneté canadienne. En effet, avant 2017, soit la période couverte par l'étude, un immigrant qui voulait devenir citoyen canadien devait être présent au Canada 183 jours par année au cours de 4 des 6 années précédant la demande de citoyenneté<sup>13</sup>. Comme la citoyenneté canadienne est associée à plusieurs bénéfices tels que la possibilité de retourner vivre au Canada en tout temps et de recevoir de l'aide du gouvernement canadien en cas d'urgence à l'étranger, l'obtention de celle-ci peut faire partie de la stratégie migratoire de certains de ces immigrants (Chant, 2006). Toutefois, il convient de rappeler que si les taux annuels atteignent un sommet à ce moment, ils demeurent inférieurs à 2 %.

13. Les [modifications aux exigences](#) en matière de citoyenneté. Page consultée le 12 février 2021.

Le graphique suivant rend compte des probabilités cumulées d'émigration depuis l'admission.

**Graphique 2**  
**Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants depuis l'année d'admission, 1982 à 2017**

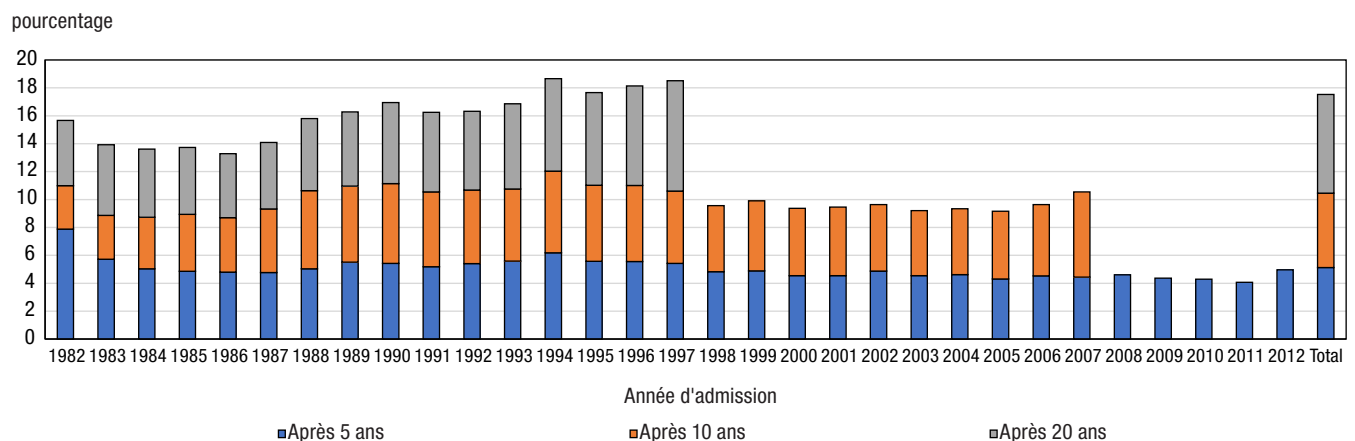


Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

La trajectoire de la courbe des probabilités cumulées est naturellement le reflet de celle des probabilités annuelles qui vient d'être présentée. Cinq ans après l'admission, un peu plus de 5 % des immigrants ont émigré. Cette probabilité augmente pour surpasser 10 % une décennie après l'admission. Un peu plus d'un immigrant sur cinq a émigré 25 ans après son admission au Canada selon la BDIM et la définition de cette étude. Ces résultats indiquent que si l'émigration des immigrants est relativement faible d'un point de vue annuel, elle devient un phénomène relativement important lorsqu'elle est considérée sur une longue période.

Le graphique suivant ventile les probabilités cumulées d'émigration par cohorte d'admission.

**Graphique 3**  
**Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon l'année d'admission, 1982 à 2017**



Notes : Les cohortes admises à partir de 2013 n'ont pas encore cinq années de résidence dans la BDIM au moment de la rédaction de cette étude. Pour cette raison, elles sont exclues de ce graphique. Les données présentées sont cumulées de sorte que la somme des barres bleues et oranges rend compte des probabilités cumulées d'émigration après 10 ans.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.



Les propensions à émigrer fluctuent modérément selon la cohorte d'admission. De manière générale, l'émigration des immigrants est un peu plus élevée pour les cohortes admises à la fin des années 1980 et dans la première moitié des années 1990. Un peu plus de 15 % des immigrants de ces cohortes ont émigré dans les vingt années suivant leur admission.

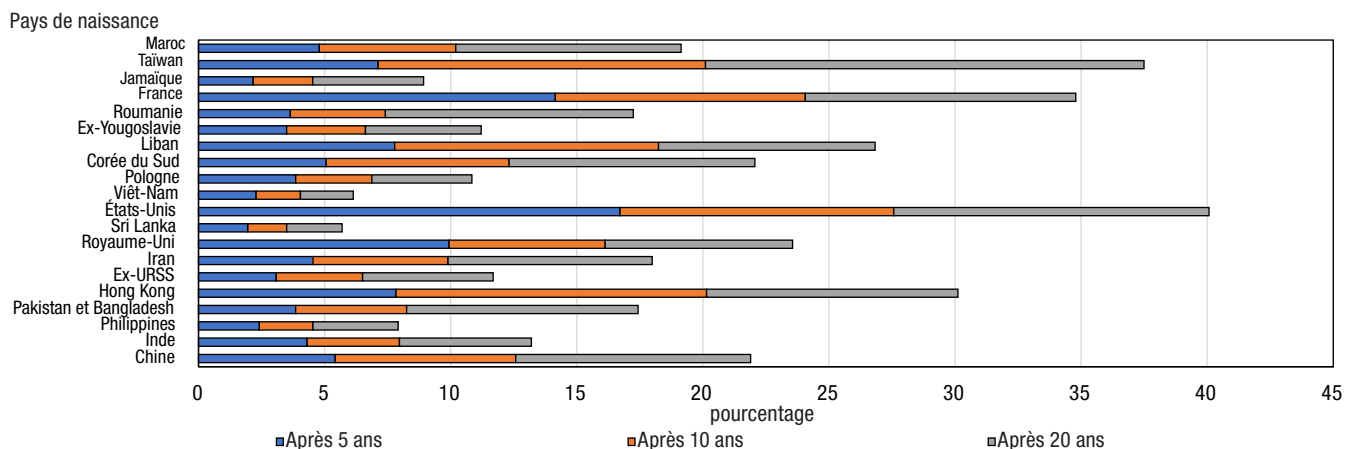
Les cohortes admises depuis 2000 présentent un niveau d'émigration un peu inférieur à ceux des années précédentes et assez constant dans le temps. Chez ces cohortes, près de 5 % des immigrants ont émigré dans les 5 années suivant leur admission et environ 10 % des immigrants ont émigré dix ans après leur admission.

Différents effets de composition relativement aux caractéristiques des immigrants et le contexte dans lequel les immigrants sont admis au Canada peuvent influencer sur les propensions à émigrer. L'examen des caractéristiques associées à l'émigration dans les sous-sections suivantes permet d'éclairer cette situation.

### 3.2 L'émigration des immigrants selon le pays de naissance

La littérature fait état de la relation entre le pays d'origine des immigrants et leur propension à émigrer du Canada. Les données de la BDIM présentées dans le graphique qui suit réaffirment cette association en examinant l'émigration selon le pays de naissance pour les 20 pays les plus fréquents pour la période allant de 1982 à 2017<sup>14</sup>.

**Graphique 4**  
**Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon le pays de naissance, 1982 à 2017**



**Notes :** Les données présentées sont cumulées de sorte que la somme des barres bleues et oranges rend compte des probabilités cumulées d'émigration après 10 ans. Les pays présentés ici correspondent aux 20 pays les plus fréquemment mentionnés dans la BDIM de 1982 à 2017. Ces 20 pays regroupent près de 70 % de l'ensemble des immigrants de cette étude.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

La propension à émigrer fluctue beaucoup selon le pays de naissance, ce qui reflète les résultats obtenus dans différentes études (Chen, 2009; Michalowski, 1991).

Plus de 30 % des immigrants dont le pays de naissance est Taiwan, les États-Unis, la France ou Hong Kong ont émigré dans les vingt années suivant leur admission. Cette proportion surpasse aussi 25 % pour les immigrants nés au Liban. Par ailleurs, cinq ans après leur admission, environ 15 % des immigrants qui provenaient des États-Unis ou de la France avaient émigré. Deux principales dynamiques pourraient être à l'œuvre chez les immigrants issus de ces pays. Tout d'abord, les immigrants qui proviennent de pays où le niveau de vie est plus similaire à celui du Canada, comme ces deux pays, sont plus susceptibles d'émigrer. Ces pays peuvent continuer d'exercer une forte attraction sur leurs ressortissants et ce, même plusieurs années après leur arrivée au Canada. Notons aussi que la proximité géographique entre le Canada et les États-Unis peut favoriser l'émigration des immigrants nés dans ce pays. Ensuite, les immigrants de certains endroits, comme Hong Kong ou le Liban, peuvent avoir été admis au Canada dans un contexte d'instabilité politique et voir dans leur établissement au pays et leur départ deux étapes d'une stratégie migratoire plus complexe.

14. Les résultats selon le pays de dernière résidence sont globalement similaires à ceux présentés ici. Certains pays ont changé de frontières durant la période d'étude. Afin d'avoir des séries cohérentes dans le temps, trois pays présentés ici sont le résultat d'amalgamations : « Ex-URSS », « Ex-Yougoslavie » et « Pakistan et Bangladesh ». Les pays constituant « Ex-URSS » et « Ex-Yougoslavie » sont listés dans l'annexe B. Par ailleurs, cette annexe comprend aussi un graphique illustrant l'émigration par région de naissance.

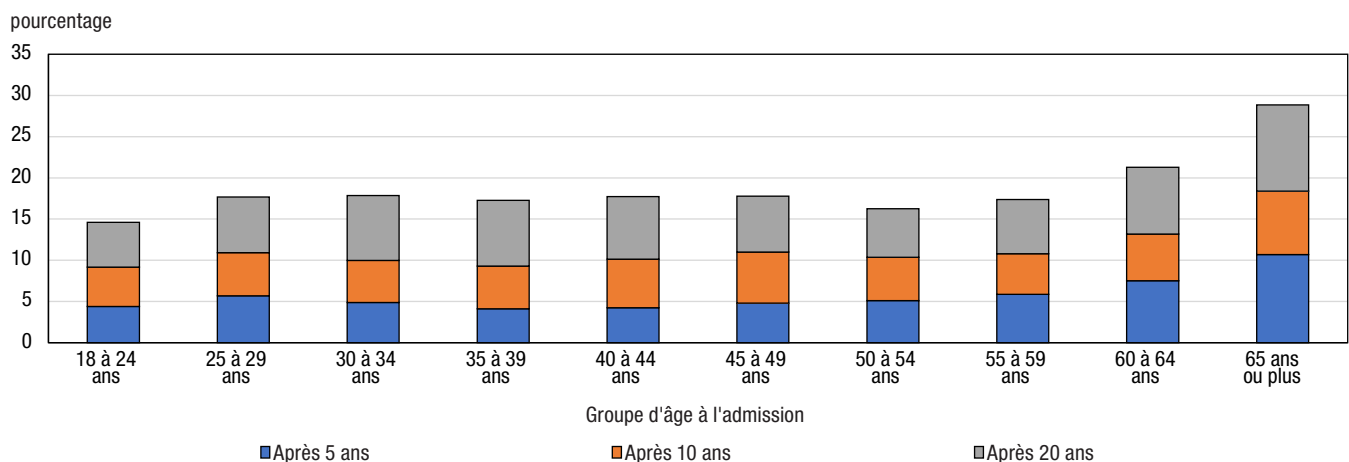
Inversement, d'autres pays montrent des propensions à émigrer nettement plus faibles. Vingt ans après leur admission au Canada, moins de 10 % des immigrants nés aux Philippines, au Viêt-Nam, au Sri Lanka ou en Jamaïque avaient quitté le pays. Le contexte de l'admission au Canada des immigrants nés dans ces pays peut expliquer ces résultats. En effet, les immigrants nés dans ces pays tendent à avoir été admis dans des catégories d'admission associées à des taux d'émigration plus faibles. Environ 30 % des immigrants nés aux Philippines ont été admis dans la catégorie des aides familiaux ou des personnes soignantes comparativement à moins de 5 % pour la totalité des immigrants. Ce pays encourage l'émigration d'une partie de ses travailleurs afin qu'ils envoient une partie de l'argent gagné à l'étranger à leur famille restée aux Philippines (Bonifacio, 2008). Par ailleurs, un peu plus de 30 % des immigrants nés au Viêt-Nam et près de 43 % de ceux nés au Sri Lanka ont été admis comme réfugiés comparativement à moins de 15 % pour l'ensemble des immigrants. Plus de 70 % des immigrants nés en Jamaïque et admis entre 1982 et 2017 ont été admis dans les catégories de parrainage par la famille comparativement à environ 35 % pour l'ensemble des immigrants. Ces immigrants nés en Jamaïque sont souvent venus rejoindre des membres de leur famille au Canada dans les années 1980 suivant l'élaboration de politiques d'immigration pour les familles.

### 3.3 L'émigration des immigrants selon l'âge

La littérature rapporte que l'âge à l'établissement est aussi associé à l'émigration des immigrants. Les immigrants s'établissent au Canada à différentes étapes de leur vie et peuvent donc être confrontés à des enjeux variés en matière d'intégration ou adopter des stratégies migratoires différentes. Le graphique suivant rend compte des probabilités cumulées d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon l'âge au moment de l'admission.

#### Graphique 5

#### Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon le groupe d'âge à l'admission, 1982 à 2017



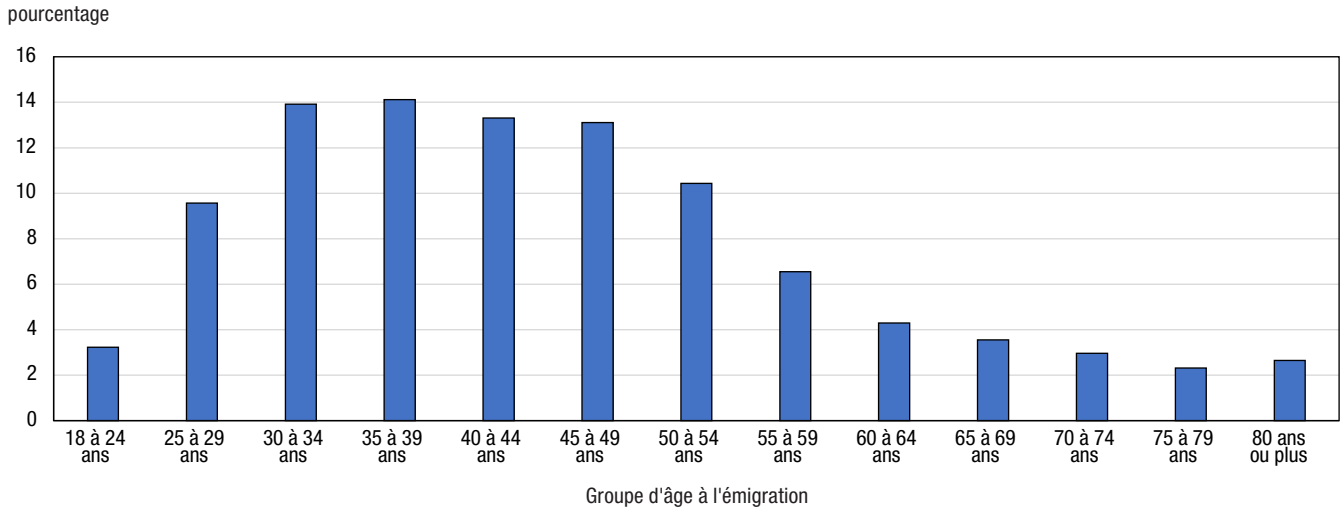
**Note :** Les données présentées sont cumulées de sorte que la somme des barres bleues et oranges rend compte des probabilités cumulées d'émigration après 10 ans.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Les immigrants admis à un âge plus avancé présentent les probabilités d'émigrer les plus élevées. Cinq ans après leur admission, 10,7 % des immigrants admis à l'âge de 65 ans ou plus ont émigré. Cette proportion grimpe à plus de 25 % vingt ans après leur admission. D'un autre côté, les immigrants âgés de 18 et 24 ans à l'admission montrent les propensions à émigrer plus faibles. Un peu plus de 15 % d'entre eux ont émigré dans les vingt années suivant leur admission. Il est possible que les immigrants admis à des âges plus avancés éprouvent davantage de difficultés à s'intégrer au Canada que les immigrants plus jeunes (De Silva, 1997; Schaafsma et Sweetman, 2001). Cette situation peut être l'un des éléments expliquant les propensions plus fortes à émigrer des immigrants admis au Canada à des âges plus avancés.

Si l'âge à l'admission fournit des renseignements précieux sur le contexte dans lequel les immigrants s'établissent au pays, l'âge au moment de l'émigration est aussi un élément explicatif important des comportements migratoires. Le graphique suivant présente la distribution des émigrants selon l'âge au moment de l'émigration.

**Graphique 6**  
**Répartition des immigrants (en %) qui ont émigré selon le groupe d'âge à l'émigration, 1982 à 2017**



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

La distribution des émigrants selon l'âge à l'émigration reflète globalement la structure selon l'âge traditionnellement associée à la migration. Un peu plus de la moitié des immigrants qui ont émigré étaient âgés de 30 à 49 ans au moment de leur départ. Ces résultats correspondent globalement à ceux obtenus par Lebel (2015) et Chen (2009).

Fait intéressant, environ un émigrant sur dix était âgé de 65 ans ou plus au moment de son départ. Ces résultats peuvent être le fait d'une migration motivée par la retraite (Cobb-Clark et Stillman, 2013). Il est également possible que ces résultats émanent en partie des limites de la définition d'émigration élaborée dans cette étude<sup>15</sup>.

### 3.4 L'émigration selon la catégorie d'admission des immigrants

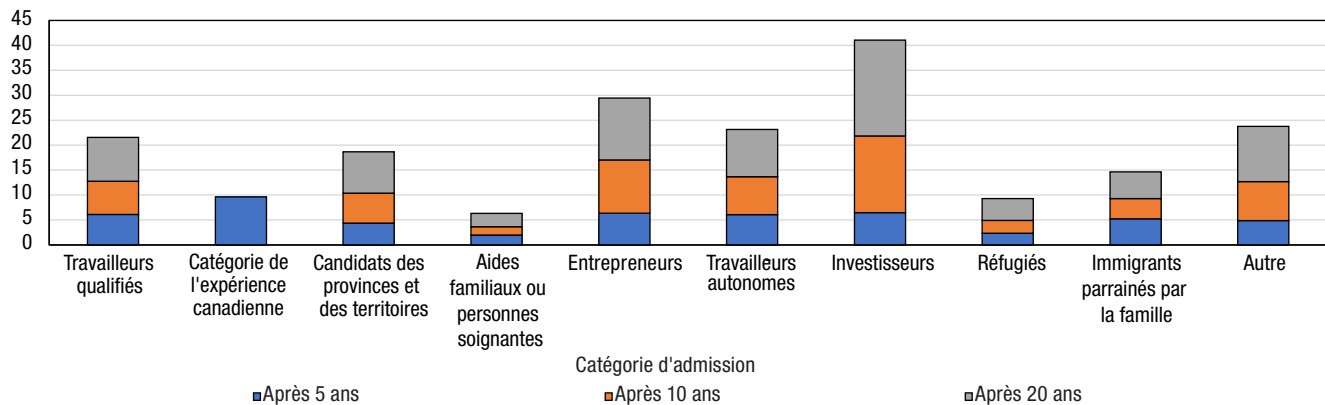
La BDIM permet de mettre en relation l'émigration et la catégorie d'admission. Le graphique suivant présente des probabilités cumulées d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon la catégorie d'admission<sup>16</sup>.

15. L'annexe A présente certaines analyses qui ont été menées pour évaluer le critère d'émigration de cette étude.

16. Notons qu'il n'y a aucun immigrant dans le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique car le programme a débuté en 2017.

**Graphique 7****Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon la catégorie d'admission, 1982 à 2017**

pourcentage



**Notes :** Les données présentées sont cumulées de sorte que la somme des barres bleues et oranges rend compte des probabilités cumulées d'émigration après 10 ans. Les probabilités cumulées pour la catégorie de l'expérience canadienne sont uniquement calculées pour sept années du fait du caractère récent de ce programme.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

La catégorie d'admission des immigrants est étroitement associée au fait d'émigrer.

Plus de 20 % des immigrants admis dans la catégorie des investisseurs ont émigré dans les dix années suivant leur admission. Cette proportion grimpe à plus de 40 % vingt ans après l'admission. Environ 30 % des immigrants admis comme entrepreneurs ont aussi émigré dans les vingt années suivant leur admission. Ces catégories regroupent des immigrants fortunés qui tendent à être très mobiles et qui peuvent avoir l'intention de quitter au Canada dans l'avenir et ce, dès leur admission.

Inversement, les immigrants admis comme réfugiés ou aides familiaux sont nettement moins susceptibles d'émigrer. Les immigrants admis dans ces deux catégories affichent des probabilités respectives d'émigrer de 9,3 % et 6,3 % dans les deux décennies suivant leur admission. Les immigrants admis dans les catégories familiales montrent aussi des propensions un peu plus faibles à émigrer (14,6 % après 20 ans). Le contexte dans lequel ces immigrants sont admis au Canada diminue leurs propensions à émigrer. Les réfugiés sont admis au Canada en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Les immigrants familiaux s'établissent au pays pour rejoindre des membres de leur famille et obtiennent du soutien de la part de leurs proches déjà au pays. Par ailleurs, comme ils sont sélectionnés selon des critères différents des autres immigrants, ils présentent généralement des caractéristiques moins associées à l'émigration. Les immigrants admis dans la catégorie des aides familiaux ou des personnes soignantes sont majoritairement des femmes venant des Philippines. Comme il a été mentionné précédemment, ce pays encourage l'émigration d'une partie de ses travailleurs afin qu'ils envoient de l'argent gagné à l'étranger à leur famille restée aux Philippines. Il est possible que ces immigrants soient moins susceptibles d'émigrer d'une part, car une des conditions d'admission de cette catégorie est d'avoir un emploi au Canada, et d'autre part, puisque l'immigration dans ces catégories est souvent vue comme une porte d'entrée au Canada pour les immigrants qui ne parviennent pas à immigrer dans d'autres catégories (Bonifacio, 2008).

Fait notable, les immigrants admis dans la catégorie de l'expérience canadienne affichent les taux d'émigration les plus élevés cinq ans après leur admission (9,6 %). Toutefois, comme ce programme est relativement récent, les données ne sont pas disponibles sur une plus longue période et concernent uniquement quelques cohortes. Il convient donc d'interpréter ce résultat avec une certaine prudence.

### 3.5 L'émigration des immigrants selon d'autres caractéristiques

Plusieurs autres caractéristiques des immigrants sont aussi corrélées au fait d'émigrer. Le tableau suivant présente les probabilités cumulées d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission pour différentes caractéristiques.

**Tableau 2**  
**Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon différentes caractéristiques, 1982 à 2017**

Caractéristique	5 ans	10 ans	20 ans
	pourcentage		
Total	5,1	10,5	17,5
Sexe			
Masculin	5,7	11,6	19,6
Féminin	4,6	9,4	15,7
Province ou territoire d'intention pour l'admission			
Terre-Neuve-et-Labrador	6,7	12,9	20,6
Île-du-Prince-Édouard	5,3	14,6	23,4
Nouvelle-Écosse	7,6	16,0	26,6
Nouveau-Brunswick	6,3	13,7	21,7
Québec	5,4	11,2	18,5
Ontario	5,0	10,0	16,8
Manitoba	4,0	7,8	12,9
Saskatchewan	4,2	9,0	15,3
Alberta	4,7	9,3	15,2
Colombie-Britannique	5,4	11,8	20,1
Territoires	5,2	10,0	15,4
État matrimonial			
Marié	4,2	8,7	15,1
Union libre	5,8	10,4	17,2
Jamais marié (célibataire)	7,4	16,1	26,1
Séparé	5,2	10,6	17,8
Divorcé	5,9	12,2	20,2
Veuf	7,3	13,4	21,4
Présence d'un enfant selon les données fiscales <sup>1</sup>			
Non	16,4	27,9	38,4
Oui	2,2	6,2	12,6
Connaissance des langues officielles à l'admission			
Anglais seulement	5,5	11,3	19,2
Français seulement	4,5	8,9	15,7
Français et anglais	7,3	15,1	24,9
Ni le français ni l'anglais	3,9	8,1	13,7
Niveau de scolarité à l'admission			
0 à 12 années d'étude	4,1	8,2	13,6
13 années d'étude ou plus	5,3	10,9	18,2
Certificat professionnel	5,0	9,7	16,0
Diplôme non universitaire	4,8	10,0	17,5
Baccalauréat	5,5	11,8	21,1
Maîtrise	7,7	16,4	28,9
Doctorat	10,4	20,5	32,5
Statut de résident non permanent avant l'admission			
Pas de permis de résident non permanent	6,1	12,0	18,5
Permis de travail	5,4	9,7	15,7
Permis d'études	10,0	20,9	31,3
Permis de travail et d'études	4,6	8,5	14,9
Demandeur du statut d'asile	4,8	10,2	17,4

1. Cette caractéristique représente la présence d'un enfant dans la famille fiscale de l'immigrant et ce, peu importe l'âge de l'enfant. Cette information est obtenue du fichier FFT1. À partir du moment qu'un enfant apparaît dans la famille fiscale de l'immigrant, celui-ci est catégorisé comme ayant un enfant pour le reste de la période d'observation et ce, même si l'enfant a quitté le foyer parental. L'enfant peut être né avant ou après l'admission de l'immigrant.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Le sexe des immigrants est légèrement lié à la propension à émigrer; les hommes étant un peu plus susceptibles de quitter le Canada que les femmes. Ce résultat correspond à ce qui a généralement été observé dans la littérature sur l'émigration des immigrants (Lam, 1994; Chen, 2009).

L'émigration fluctue aussi en fonction de la province ou le territoire d'intention pour l'admission. Plus de 20 % des immigrants dont la province d'intention est dans l'Atlantique ou en Colombie-Britannique ont émigré dans les vingt années suivant leur admission. Près de 27 % des immigrants dont la province d'intention est la Nouvelle-Écosse ont quitté le Canada deux décennies après leur admission, un sommet parmi les provinces et les territoires. La Nouvelle-Écosse se distingue notamment du reste du pays par un effectif proportionnellement plus important d'immigrants admis dans la catégorie des entrepreneurs (16,1 % contre 2,1 %). Le fait que les immigrants de cette catégorie soient plus susceptibles d'émigrer peut contribuer à expliquer le résultat observé pour cette province.

La situation familiale des immigrants est très corrélée à l'émigration. Le fait d'avoir une famille diminue les propensions à émigrer. Les immigrants mariés et en union libre sont notamment moins susceptibles d'émigrer. La présence d'enfants dans la famille fiscale<sup>17</sup> est spécialement liée à l'émigration. En effet, près de 40 % des immigrants qui n'ont jamais eu d'enfants dans leur famille fiscale ont émigré dans les deux décennies suivant leur admission comparativement à moins de 13 % de ceux qui ont déjà eu des enfants dans leur famille fiscale. Inversement, les immigrants célibataires sont aussi beaucoup plus susceptibles d'émigrer. Plus du quart de ces immigrants ont quitté le Canada dans les 20 années suivant leur admission. Avoir une famille complique évidemment le processus de déménagement, surtout pour une migration internationale. La littérature sur la migration interne au Canada signale d'ailleurs que la présence d'enfants est associée à une propension plus faible de migrer (Finnie, 2000; Dion et Coulombe, 2008).

La connaissance des langues officielles à l'admission est liée à l'émigration. Environ le quart des immigrants qui connaissent les deux langues officielles à l'admission ont émigré dans les 20 années après avoir été admis au pays. Les immigrants capables de soutenir une conversation dans les deux langues officielles à l'admission étaient surreprésentés dans plusieurs catégories d'admission affichant des propensions plus élevées à émigrer, comme les investisseurs et les entrepreneurs. À l'autre extrémité du spectre, les immigrants incapables de soutenir une conversation en anglais et en français à l'admission étaient moins susceptibles d'émigrer (13,7 % après 20 ans). Ces immigrants sont proportionnellement plus nombreux à provenir des catégories d'admission familiale et des réfugiés, ce qui est associé à des propensions plus faibles d'émigrer. Notons que la connaissance des langues officielles à l'admission doit être interprétée avec une certaine prudence. Plusieurs immigrants suivent de la formation peu après leur établissement afin d'apprendre ou de perfectionner leurs compétences linguistiques (Grondin, 2007). Conséquemment, leur niveau de compétence au moment de l'émigration ne reflète plus nécessairement celui à l'admission. Le résultat obtenu ici diffère de celui observé par Lam (1994). Cette étude avait montré que les immigrants incapables de soutenir une conversation en français et en anglais étaient plus susceptibles d'émigrer. Toutefois, il se peut que le résultat de Lam soit le reflet des limites de l'utilisation d'une variante de la méthode résiduelle pour une caractéristique, la connaissance des langues officielles, qui peut changer rapidement quelques années après l'admission.

Les propensions à émigrer suivent un gradient marqué en fonction du niveau de scolarité à l'admission. Les immigrants qui avaient complété 12 ans d'études ou moins sont moins susceptibles d'émigrer que les immigrants plus scolarisés. À l'inverse, un peu plus de 10 % des immigrants qui étaient titulaires d'un doctorat au moment de leur admission ont émigré dans les cinq années suivant leur admission. Cette proportion grimpe à plus de 30 % dans les vingt années suivant leur admission au Canada. Par ailleurs, près de 30 % des immigrants qui détenaient un diplôme de maîtrise à l'admission ont aussi émigré dans les deux décennies suivantes. Ces résultats correspondent à ce qui a été noté dans d'autres études sur l'émigration des immigrants et sur la migration en général (Lam, 1994; King et Newbold, 2007).

Certains immigrants sont arrivés au Canada comme RNP avant de devenir immigrants. Les immigrants qui détenaient un permis d'études avant leur admission affichent une propension beaucoup plus élevée à émigrer que les autres immigrants. Plus de 20 % de ces immigrants ont quitté le Canada dans les dix années suivant leur admission et presque le tiers ont émigré dans les vingt années après leur admission. Du fait qu'ils étaient étudiants lors de leur séjour au pays comme RNP, plusieurs de ces immigrants peuvent avoir moins d'attaches au Canada, comme de la famille au pays ou un emploi stable. Ils peuvent également avoir initialement prévu de retourner dans leur pays d'origine après leurs études ou bien de poursuivre leurs études dans un autre pays. Les immigrants qui détenaient un permis d'études avant de devenir des immigrants présentent aussi plusieurs caractéristiques associées à l'émigration. Ils sont proportionnellement plus scolarisés que l'ensemble des immigrants, plus susceptibles d'être admis en tant qu'investisseurs et moins susceptibles d'être des réfugiés.

#### 4. Les facteurs associés à l'émigration des immigrants

La section précédente a permis d'identifier plusieurs caractéristiques associées à l'émigration des immigrants. L'analyse est approfondie ici en construisant des modèles de régression logistique pour isoler l'effet des différents facteurs susceptibles d'être corrélés à ce phénomène. Il convient de rappeler que les seuils de signification statistique utilisés dans cette étude se basent sur l'effet de taille des rapports de cotes.

17. La famille fiscale est créée en liant les parents déclarants à leurs enfants, principalement au moyen des données de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE).

Le tableau suivant présente les principaux résultats des modèles de régression sous la forme de rapports de cotes. Les modèles bidimensionnels comprennent uniquement la caractéristique examinée (par exemple le groupe d'âge) et l'émigration tandis que le modèle multidimensionnel tient compte de l'ensemble des facteurs examinés dans cette étude. Cette approche permet de comparer l'effet brut et l'effet net après avoir ajouté les autres caractéristiques au modèle.

**Tableau 3**  
**Rapports de cotes de la probabilité d'émigrer des immigrants des modèles bidimensionnels et du modèle multidimensionnel pour les caractéristiques significatives sur le plan statistique, 1982 à 2017**

Caractéristique	Modèles bidimensionnels	Modèle multidimensionnel
	rapport de cotes	
Groupe d'âge à l'admission		
30 à 34 ans	référence	référence
65 ans ou plus	1,89 [1,87 à 1,91]†	1,24 [1,23 à 1,26]
Province ou territoire d'intention pour l'admission		
Nouvelle-Écosse	1,61 [1,58 à 1,65]†	1,03 [1,02 à 1,09]
Ontario	référence	référence
État matrimonial		
Marié	référence	référence
Jamais marié (célibataire)	1,83 [1,82 à 1,84]†	1,32 [1,31 à 1,33]
Séparé	1,25 [1,24 à 1,27]	1,52 [1,51 à 1,54]†
Présence d'un enfant selon les données fiscales <sup>1</sup>		
Non	4,13 [4,11 à 4,15]††	3,97 [3,95 à 4,00]††
Oui	référence	référence
Pays de naissance		
Chine	référence	référence
Inde	0,60 [0,59 à 0,61]†	0,72 [0,71 à 0,73]
Philippines	0,36 [0,35 à 0,36]‡	0,43 [0,42 à 0,43]‡
Ex-URSS	0,52 [0,51 à 0,53]†	0,47 [0,47 à 0,48]‡
Sri Lanka	0,26 [0,26 à 0,27]††	0,38 [0,37 à 0,39]‡
États-Unis	2,16 [2,13 à 2,19]‡	1,86 [1,84 à 1,88]†
Viêt Nam	0,26 [0,26 à 0,27]††	0,49 [0,48 à 0,51]‡
Pologne	0,49 [0,48 à 0,50]‡	0,76 [0,74 à 0,77]
Ex-Yougoslavie	0,52 [0,50 à 0,53]†	0,64 [0,62 à 0,65]†
Roumanie	0,61 [0,59 à 0,62]†	0,55 [0,53 à 0,56]†
France	1,90 [1,90 à 1,93]†	1,36 [1,34 à 1,39]
Jamaïque	0,44 [0,43 à 0,45]‡	0,52 [0,51 à 0,53]†
Taiwan	1,87 [1,84 à 1,90]†	1,57 [1,55 à 1,59]†
Autres pays d'Amérique du Nord	1,16 [1,08 à 1,24]	0,59 [0,55 à 0,63]†
Amérique Centrale	0,57 [0,56 à 0,58]†	0,82 [0,80 à 0,83]
Autres pays des Caraïbes	0,56 [0,55 à 0,57]†	0,68 [0,67 à 0,70]
Amérique du Sud	0,62 [0,61 à 0,63]†	0,70 [0,69 à 0,71]
Autres pays d'Europe du Nord	1,90 [1,84 à 1,94]†	1,77 [1,72 à 1,81]†
Autres pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est	0,62 [0,60 à 0,63]†	0,73 [0,71 à 0,74]
Autres pays de l'Océanie	1,32 [1,30 à 1,35]	1,54 [1,50 à 1,57]†
Connaissance des langues officielles à l'admission		
Anglais seulement	référence	référence
Ni l'anglais ni le français	0,68 [0,68 à 0,69]	0,82 [0,81 à 0,82]
Catégorie d'admission		
Travailleurs qualifiés	référence	référence
Catégorie de l'expérience canadienne	1,46 [1,43 à 1,50]	0,99 [0,96 à 1,01]
Aides familiaux ou personnes soignantes	0,31 [0,30 à 0,31]††	0,46 [0,45 à 0,47]‡
Entrepreneurs	1,39 [1,37 à 1,40]	1,68 [1,66 à 1,70]
Investisseurs	1,98 [1,95 à 2,00]	2,11 [2,08 à 2,14]
Réfugiés	0,42 [0,42 à 0,43]	0,59 [0,58 à 0,59]
Niveau de scolarité à l'admission		
0 à 12 années d'étude	référence	référence
Baccalauréat	1,58 [1,57 à 1,59]†	1,37 [1,36 à 1,38]
Maîtrise	2,27 [2,25 à 2,28]‡	1,65 [1,63 à 1,66]†
Doctorat	2,74 [2,70 à 2,78]‡	1,80 [1,77 à 1,83]†



**Tableau 3**  
**Rapports de cotes de la probabilité d'émigrer des immigrants des modèles bidimensionnels et du modèle multidimensionnel pour les caractéristiques significatives sur le plan statistique, 1982 à 2017**

Caractéristique	Modèles bidimensionnels	Modèle multidimensionnel
	rapport de cotes	
Statut de résident non permanent avant l'admission		
Pas de permis de résident non permanent	référence.	référence
Permis d'études	2,05 [2,03 à 2,08]‡	1,11 [1,10 à 1,13]
Nombre d'observations	...	75 196 174
Pseudo R carré (pourcentage)	...	7,5

... n'ayant pas lieu de figurer

† Effet faiblement significatif sur le plan statistique selon les seuils établis pour cette étude (rapport de cotes entre 1,50 et 2,00 ou entre 0,50 et 0,67)

‡ Effet modérément significatif sur le plan statistique selon les seuils établis pour cette étude (rapport de cotes entre 2,00 et 3,00 ou entre 0,33 et 0,50)

†† Effet fortement significatif sur le plan statistique selon les seuils établis pour cette étude (rapport de cotes supérieur à 3,00 ou inférieur à 0,33)

1. Cette caractéristique représente la présence d'un enfant dans la famille fiscale de l'immigrant et ce, peu importe l'âge de l'enfant. Cette information est obtenue du fichier FFT1. À partir du moment qu'un enfant apparaît dans la famille fiscale de l'immigrant, celui-ci est catégorisé comme ayant un enfant pour le reste de la période d'observation et ce, même si l'enfant a quitté le foyer parental. L'enfant peut être né avant ou après l'admission de l'immigrant.

**Notes :** Seules les catégories statistiquement significatives selon les critères établis dans les modèles bidimensionnels ou dans le modèle multidimensionnel sont présentées dans le tableau. L'annexe C comprend le tableau pour l'ensemble des caractéristiques et des catégories et rapporte les coefficients, les erreurs-types et les valeurs p. Les intervalles de confiance sont affichés entre parenthèses dans le tableau et sont calculés au niveau de confiance de 95 %.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Plusieurs résultats de l'analyse multidimensionnelle reflètent ceux de l'analyse descriptive.

Les résultats des modèles de régression montrent que l'association entre l'émigration et le fait d'avoir des enfants dans la famille fiscale demeure forte sur le plan statistique selon les seuils établis pour cette étude. Ce résultat suggère qu'avoir des enfants dans sa famille fiscale ou en avoir eu dans le passé est un facteur prépondérant associé avec le fait de rester au Canada pour les immigrants.

La plupart des liens entre le pays de naissance et l'émigration demeurent généralement les mêmes en tenant compte de l'effet des autres facteurs. Les immigrants nés aux États-Unis ou à Taiwan sont toujours spécialement susceptibles d'émigrer par rapport aux immigrants nés en Chine. La proximité géographique entre le Canada et les États-Unis de même que le contexte politique dans lesquels plusieurs immigrants de Taiwan ont immigré au Canada peuvent expliquer cette situation. De plus, les immigrants nés aux Philippines, au Sri Lanka, au Viêt Nam, dans un des pays de l'ex-URSS ou en Jamaïque demeurent moins enclins à quitter le Canada que ceux nés en Chine et ce, même en tenant compte des autres facteurs comme la catégorie d'admission. Ces résultats signalent que des facteurs spécifiques à ces pays sont associés à leurs niveaux d'émigration. La prise en compte des autres facteurs modifie certaines associations entre l'émigration et le pays de naissance. Ainsi, le fait d'être né à Hong Kong, en Inde, en Pologne ou en France devient notamment moins corrélé à l'émigration.

Le modèle multidimensionnel indique que l'émigration varie toujours en fonction de la catégorie d'admission. En particulier, les investisseurs sont toujours plus susceptibles d'émigrer que les travailleurs qualifiés tandis que les immigrants admis dans les catégories des réfugiés, des aides familiaux ou des personnes soignantes demeurent moins susceptibles de quitter le Canada. Notons que la prise en compte des autres caractéristiques renforce un peu l'association entre l'émigration et la catégorie des entrepreneurs. Les immigrants de cette catégorie deviennent plus susceptibles d'émigrer que ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Ces résultats correspondent aux comportements attendus de la part de certains de ces immigrants.

L'association entre le niveau de scolarité à l'admission et l'émigration demeure présente même en tenant compte de l'effet des autres caractéristiques. Les immigrants qui détenaient un diplôme de maîtrise ou de doctorat à l'admission sont toujours plus susceptibles d'émigrer. Toutefois, l'effet est moins fort qu'à l'étape descriptive.

Les résultats du modèle multidimensionnel indiquent également que plusieurs associations identifiées lors de l'analyse descriptive émanent principalement d'un effet de composition.

Les différences observées lors de l'étape descriptive pour les individus plus âgés ou qui dont la province d'intention pour l'admission est la Nouvelle-Écosse s'estompent en tenant compte de l'effet des autres facteurs<sup>18</sup>. Les immigrants plus âgés à l'admission affichent plusieurs caractéristiques qui défavorisent l'émigration telles qu'être souvent admis dans les catégories familiales, ne pas être capables de soutenir une conversation dans l'une

18. Les résultats sont similaires si l'âge au moment de l'émigration est utilisé au lieu de l'âge à l'admission.



ou l'autre des langues officielles ou être mariés. Toutefois, ils sont aussi nettement moins susceptibles d'avoir des enfants dans leur famille fiscale, un corrélat majeur de l'émigration. Tel que mentionné précédemment, la Nouvelle-Écosse compte un nombre relativement important d'immigrants dans la catégorie des entrepreneurs, lesquels sont plus susceptibles d'émigrer.

En tenant compte de l'effet des autres caractéristiques, les immigrants qui détenaient un permis d'études avant d'être admis au Canada ne présentent plus une propension plus élevée à émigrer que les immigrants qui n'étaient pas RNP avant l'admission. Les immigrants qui détenaient un permis d'études avant d'être admis au Canada présentent plusieurs autres caractéristiques qui favorisent l'émigration, en particulier un niveau de scolarité plus élevé.

## Discussion et conclusion

L'immigration est une facette de plus en plus importante des dynamiques migratoires du Canada. Dans un contexte où la croissance démographique du pays reposera de plus en plus sur la migration internationale et que plusieurs politiques sont élaborées pour favoriser l'attraction et l'intégration d'immigrants, l'émigration des immigrants devient un enjeu d'intérêt. Cette étude avait pour objectif de mettre en lumière certains facteurs associés à ce phénomène en s'appuyant sur les données de la BDIM. L'émigration a été examinée indirectement au moyen des immigrants qui cessent définitivement de remplir une déclaration fiscale. Des tables de survie en temps discret et des modèles de régression logistique ont été construits pour prendre la mesure de l'émigration des immigrants et des facteurs associés à ce phénomène.

Selon le critère développé dans cette étude, l'émigration des immigrants est un phénomène numériquement important. En effet, 5,1 % des immigrants admis entre 1982 et 2017 auraient émigré dans les cinq années suivant leur admission. Cette proportion grimpe à 17,5 % vingt ans après l'admission. Les probabilités annuelles d'émigrer culminent de 3 à 7 ans après l'admission.

Plusieurs caractéristiques des immigrants sont liées à l'émigration.

Les immigrants nés à Taiwan, aux États-Unis, en France, à Hong Kong ou au Liban sont plus susceptibles d'émigrer. Inversement, ceux nés aux Philippines, au Viêt Nam, au Sri Lanka ou en Jamaïque sont moins susceptibles de quitter le Canada. L'effet de la plupart de ces pays demeure statistiquement significatif en tenant compte des autres facteurs. L'attraction de certains pays envers leurs ressortissants ainsi que le contexte dans lequel les immigrants sont admis au Canada peuvent expliquer en large part ces différences.

La présence d'enfants dans la famille fiscale est spécialement liée à l'émigration. Les immigrants qui n'ont jamais eu d'enfants dans leur famille fiscale étaient substantiellement plus enclins à émigrer que ceux qui ont déjà eu des enfants. Cet effet demeure important lorsque les autres facteurs sont considérés.

Les immigrants admis à l'âge de 65 ans ou plus et ceux dont la province de destination d'intention est la Nouvelle-Écosse sont un peu plus susceptibles d'émigrer que ceux qui se sont établis plus jeunes. Toutefois, ces effets se dissipent en tenant compte des autres facteurs associés à l'émigration des immigrants.

Les immigrants admis dans les catégories des investisseurs et des entrepreneurs sont plus susceptibles d'émigrer tandis que ceux admis dans les catégories des aides familiaux ou des personnes soignantes et les réfugiés sont moins susceptibles d'émigrer. Le contexte de l'admission au Canada favorise ou défavorise l'émigration pour plusieurs immigrants de ces catégories.

L'émigration suit un gradient clair en fonction du niveau de scolarité. Les individus plus scolarisés sont plus susceptibles d'émigrer que les immigrants moins scolarisés.

Les immigrants qui possédaient un permis de RNP pour les études sont spécialement susceptibles de quitter le Canada. Toutefois, ce résultat émane principalement du fait que ces immigrants présentent plusieurs caractéristiques associées à l'émigration, comme un niveau de scolarité plus élevé.

L'immigration est souvent perçue comme un levier favorisant la croissance économique et démographique du Canada. En ce sens, l'émigration des immigrants soulève deux principaux enjeux.

La rétention des immigrants est un enjeu important des politiques d'immigration. Plusieurs études se sont intéressées à la migration interprovinciale des immigrants, en particulier des immigrants récents (van Huystee et St. Jean, 2014; Haan et coll., 2017). Or, les résultats de la présente étude suggèrent que les enjeux relatifs à la rétention des immigrants n'incluent pas seulement la migration interprovinciale mais aussi l'émigration. Ces enjeux touchent notamment les provinces de l'Atlantique car elles conjuguent des pertes de migration interprovinciale et des pensions plus élevées à émigrer.

Le portrait de l'immigration canadienne évolue constamment. Certains changements dans la composition démographique et socioéconomique des immigrants de même que dans le contexte politique du Canada et du reste du monde peuvent influencer sur les niveaux d'émigration. Ainsi, au cours des dernières années, la Chine et l'Inde sont devenus les pays d'origine d'un grand nombre d'immigrants. Or, le développement économique soutenu observé depuis plusieurs années dans ces pays pourrait influencer sur la propension des immigrants issus de ces pays à retourner s'établir dans leur pays d'origine. Les politiques d'immigration favorisent aussi l'immigration d'individus très scolarisés, un corrélat de l'émigration. D'un autre côté, les efforts mis en place pour sélectionner et intégrer les nouveaux arrivants au pays ainsi que de futures crises politiques internationales pourraient mitiger ces effets.

## Raffiner la mesure des comportements migratoires des immigrants

La migration est un phénomène très complexe. Les avancées technologiques dans les moyens de communication et de transport ainsi que la mondialisation favorisent les migrations internationales et le développement de liens économiques et sociaux dans plus d'un pays. Il est possible que l'émigration de certains immigrants ne soit pas définitive mais fasse plutôt partie d'une stratégie migratoire plus complexe. Comme le critère d'émigration de cette étude était obtenu en examinant les immigrants qui cessaient définitivement de remplir une déclaration fiscale, certaines facettes de l'émigration des immigrants n'ont pas été examinées. Deux de ces dimensions sont l'émigration de retour et la migration circulaire.

Comme pour les émigrants nés au Canada, un certain nombre d'immigrants peuvent quitter le Canada et revenir s'y établir plus tard. Les données de la Contre-vérification des dossiers (CVD) suggèrent que plusieurs immigrants peuvent être temporairement à l'étranger au jour du recensement. Cette émigration temporaire implique un retour probable au Canada. Par ailleurs, les immigrants représentent une partie importante de l'émigration de retour au Canada. En effet, de 30 % à 40 % des émigrants de retour au Canada sont des immigrants (Frank et Hou, 2012). Il est difficile de déterminer si un déclarant qui cesse de remplir des déclarations fiscales pour quelques années est un émigrant qui revient éventuellement au Canada ou un non-déclarant fiscal. Une avenue possible serait d'utiliser les dates de départ et d'arrivée des données fiscales de manière analogue à ce que Finnie (2006) a fait au moyen de la Banque de données administratives longitudinales (DAL). Toutefois, comme il a été mentionné, les dates de départ des données fiscales sous-estiment le niveau de l'émigration de sorte qu'elles pourraient aussi sous-estimer l'émigration de retour. La portée d'une telle étude serait limitée par ces lacunes.

Un autre enjeu d'intérêt, qui est en quelque sorte une extension de l'émigration de retour, est la migration circulaire. Les développements des technologies de communication et de transport facilitent les allers-retours réguliers entre le Canada et l'étranger. Quelques études rappellent d'ailleurs l'importance croissante de la migration circulaire entre le Canada et l'Asie. Cependant, ce type de migration est très difficile à mesurer. En effet, les individus qui font des migrations circulaires peuvent continuer d'apparaître dans les sources de données canadiennes comme les déclarations fiscales et les recensements. Les recensements peuvent mesurer partiellement la migration circulaire en comparant le lieu de résidence cinq ans auparavant à celui un an auparavant pour la population dénombrée. Ainsi, les immigrants dénombrés dans le recensement (habitaient au Canada au jour du recensement), qui résidaient aussi au Canada 5 ans avant le recensement mais qui résidaient à l'étranger un an avant le recensement peuvent être des migrants circulaires.

À ces enjeux s'ajoute le fait que les données de la BDIM ne permettent pas de totalement rendre compte du contexte dans lequel sont admis les immigrants et encore moins de leurs motivations à immigrer au Canada.

Le manque de sources de données robustes limite la mesure précise de l'émigration. Cependant, quelques nouvelles sources pourraient éventuellement enrichir notre compréhension de ce phénomène.

Tout d'abord, les données fiscales ne se limitent pas aux déclarations fiscales T1. D'autres sources fiscales, comme l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), peuvent être exploitées pour raffiner les signaux d'émigration (Qiu et coll., 2021).

Certaines études ont déjà utilisé des mégadonnées comme celles de Twitter pour prendre la mesure de l'émigration (Zagheni et coll., 2014). Si ces données possèdent aussi des limites, elles peuvent constituer une avenue potentiellement prometteuse pour enrichir notre compréhension de l'émigration, surtout dans le contexte de déplacements soudains de population après une catastrophe naturelle ou une crise politique majeure. Cependant, comme il est difficile de bien comprendre la façon dont ces données sont colligées, les concepts qu'elles représentent et comment elles peuvent changer dans le temps, les mégadonnées ont pour le moment un potentiel limité pour calculer des statistiques officielles de l'émigration des immigrants.

Les données frontalières pourraient aussi jeter un nouvel éclairage sur les trajectoires d'émigration des Canadiens. L'Australie utilise notamment ces données pour mesurer la migration internationale (Australian Bureau of Statistics, 2018). Au Canada, les données du [Programme des entrées et des sorties](#), une initiative conjointe d'IRCC et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour établir un système d'information sur les entrées et les sorties du pays, pourraient être mises à profit en ce sens. Toutefois, une limite notable des données frontalières pour la mesure de la migration internationale est la nécessité de séparer les migrants, qui sont relativement peu nombreux, des voyageurs internationaux.

Quelques autres types de données, comme les dossiers de santé, peuvent aussi donner certains renseignements sur l'émigration. Du fait du nombre limité de sources sur le sujet, l'intégration de données des sources mentionnées précédemment au moyen de couplages d'enregistrements peut permettre de maximiser l'information disponible tout en limitant les lacunes des sources.

En terminant, la mesure précise d'un phénomène complexe comme l'émigration doit s'appuyer sur des concepts clairs et des données appropriées à sa mesure. Or, les données administratives canadiennes ne mesurent pas toujours l'émigration de la même façon que les principales autres bases de données démographiques comme les recensements<sup>19</sup>. Cette étude s'est appuyée sur une définition indirecte afin de tenir compte des renseignements disponibles dans les données fiscales et de leurs limites. Une meilleure compréhension de la façon dont les données fiscales reflètent les différentes facettes de l'émigration est nécessaire pour en améliorer la mesure. La définition utilisée dans cette étude peut possiblement être raffinée en utilisant d'autres signaux de présence au Canada, notamment tirés de données fiscales supplémentaires ou de données frontalières. Toutefois, en l'absence de données robustes qui proposent une mesure directe de l'émigration à partir de concepts clairs, ce phénomène restera vraisemblablement difficile à mesurer avec précision pour encore longtemps.

---

19. Notons que les recensements ne mesurent pas directement l'émigration. Les émigrants ne sont tout simplement pas dénombrés dans les recensements en fonction du concept du lieu habituel de résidence.

## Bibliographie

- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2018. « [Improvements to the Estimation of Net Overseas Migration](#) », *Information Paper*, n° 3412.0.55.004, mars.
- AYDEMIR, Abdurrahman et Chris ROBINSON. 2006. « [Retour et reprise de migration chez les hommes en âge de travailler](#) », *Documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 273, mars, n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada, 53 p.
- BARUCH, Yehuda, Pawan S. BUDHWAR et Narest KHATRI. 2007. « [Brain drain: Inclination to stay abroad after studies](#) », *Journal of World Business*, n° 42, p. 99 à 112.
- BEAUJOT, Rodrigue et J. Peter RAPPAK. 1989. « [The Link Between Immigration and Emigration in Canada, 1945-1986](#) », *Canadian Studies in Population*, vol. 16, n° 2, p. 201 à 216.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien. 2008. *Analyse de la couverture des fichiers fiscaux T1 de 2005*, document de travail, Division de la démographie, Statistique Canada, 77 p.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien. 2018. « [Mesurer l'émigration au Canada : revue des sources de données et des méthodes disponibles](#) », *Documents démographiques*, n° 14, 20 décembre, n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada, 43 p.
- BÉRARD-CHAGNON, Julien, Stacey HALLMAN et Geneviève CARON. 2019. « [Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, n° 8, 22 mai, n° 89-657 au catalogue de Statistique Canada.
- BIJAK, Jakub. 2019. « [Editorial: P-values, theory, replicability, and rigour](#) », *Demographic Research*, vol. 41, article 32, 10 octobre, p. 949 à 952.
- BONIFACIO, Glenda Lynna Anne Tibe. 2008. « [I Care for You, Who Cares for Me? Transitional Services of Filipino Live-in Caregivers in Canada](#) », *Asian Women*, vol. 24, n° 1, p. 25 à 50.
- BOUDARBAT, Brahim et Marie CONNOLLY. 2013. *Exode des cerveaux : Pourquoi certains diplômés d'études postsecondaires choisissent-ils de travailler aux États-Unis?*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 76 p.
- CHANT, John. 2006. « [The Passport Package: Rethinking the Citizenship Benefits of Non-Resident Canadians](#) », *Backgrounders*, C.D. Howe Institute, n° 99, décembre. 16 p.
- CHEN, Victor Z., Don DEVORETZ et Kenny ZHANG. 2009. « [Out-Migration of Canadian Between 1996 and 2006: Evidence from Canadian Censuses](#) », *Asia Pacific Foundation*, septembre, 36 p.
- COBB-CLARKE, Deborah A. et Steven STILLMAN. 2013. « [Return migration and the age profile of retirement among immigrants](#) », *IZA Journal of Migration*, p. 2 à 20.
- DE SYLVA, Arnold. 1997. « [Earnings of Immigrant Classes in the Early 1980s in Canada: A Reexamination](#) », *Analyse de Politiques*, vol. 23, n° 2, juin, p. 179 à 202.
- DION, Patrice et Simon COULOMBE. 2008. « [Portrait de la mobilité des Canadiens en 2006 : trajectoires et caractéristiques des migrants](#) », *Rapport sur l'état de la population du Canada. 2005 et 2006*, juillet, Division de la démographie, n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada, p. 83 à 114.
- DRYBURGH, Heather et Jason HAMEL. 2004. « [Immigrants demandés – rester ou partir?](#) », *Tendances sociales canadiennes*, automne, n° 74, n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada, 7 p.
- EVRA, Rose et Elena PROKOPENKO. 2021. « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) Rapport technique, 2020](#) », *Études analytiques : méthodes et références*, n° 11, 6 décembre, n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada, 82 p.
- FERGUSON, Christopher J. 2009. « [An Effect Size Primer: A Guide for Clinicians and Researchers](#) », *American Psychological Association*, vol. 40, n° 5, p. 532 à 538.

- FINNIE, Ross. 2000. « [Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel](#) », *Documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 142, août, n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada, 36 p.
- FINNIE, Ross. 2006. « [Mobilité internationale : données sur les taux de sortie et de retour des Canadiens, 1982 à 2003](#) », *Document de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 288, n° 11F0019 au catalogue de Statistique Canada, 64 p.
- FONG, Eric. 2012. « [Return migration from Canada to Hong Kong](#) », *The China Review*, vol. 12, n° 1, p. 25 à 44.
- FRANK, Krystin et Feng HOU. 2012. « [Personnes âgées de retour au Canada](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps, n° 71-001-X au catalogue de Statistique Canada, 15 p.
- GRONDIN, Chantal. 2007. [Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail?](#), Division des enquêtes spéciales, n° 89-624-XIF au catalogue de Statistique Canada, 92 p.
- HAAN, Michael, Jake ARBUCKLE et Elena PROKOPENKO. 2017. « [Individual and community-level determinants of retention of Anglophone and Francophone immigrants across Canada](#) », *Canadian Studies in Population*, vol. 44, n° 1-2, p. 59 à 76.
- KING, Karen K. et K. Bruce NEWBOLD. 2007. « [Onward Emigration to the United States by Canadian Immigrants between 1995 and 2000](#) », *International Migration Review*, vol. 41, n° 4, hiver, p. 909 à 929.
- LAM, Kit-Chun. 1994. « [Outmigration of Foreign-Born Members in Canada](#) », *Revue canadienne d'Economie*, vol. 27, n° 2, mai, p. 352 à 370.
- LEBEL, André. 2015. [A Look at Alternative Ways to Estimate Emigration in Canada](#), affiche présentée dans le cadre de la conférence de la *Population Association of America*, San Diego, séance 2, affiche 56.
- LEY, David et Audrey KOBAYASHI. 2005. « [Back to Hong Kong: return migration or transnational sojourn?](#) », *Global Networks*, vol. 5, n° 2, p. 111 à 127.
- LU, Yuqian et Feng HOU. 2017. « [Transition de l'état de travailleurs étrangers temporaires à celui de résidents permanents, 1990 à 2014](#) », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 389, 21 février, n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, 34 p.
- MICHALOWSKI, Margaret. 1991. « [Foreign-born Canadian emigrants and their characteristics \(1981-1986\)](#) », *The International Migration Review*, vol. 25, n° 1, printemps, p. 28 à 59.
- MOTUZ, Carol. 1974. *Return Migration, An Analysis of Return Migration From Canada, 1969-1974*, Research Projects Group, Strategic Planning and Research Division, Department of Manpower and Immigration, 172 p.
- OCDE. 2015. [Resserrer les liens avec les diasporas : Panorama des compétences des migrants 2015](#), Éditions OCDE, Paris, 466 p.
- QIU, Hanqing, Feng HOU et Eden CROSSMAN. 2021. « [Estimation de la présence des immigrants au Canada dans le contexte de la fluidité croissante des schémas de migration internationaux](#) », *Études analytiques : méthodes et références*, n° 32, 16 mars, n° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada, 25 p.
- SCHAAFSMA, Joseph et Arthur SWEETMAN. 2001. « [Immigrant earnings: age at immigration matters](#) », *Revue canadienne d'économie*, vol. 34, n° 4, novembre, p. 1 066 à 1 099.
- SHUMANTY, Ruffeen. 2017. « The Amalgamated Mortality Database (AMDB): Data Evaluation and Quality Assessment », *Data Interpretation Workshop (DIW) Analytical Paper Series*, 27 octobre, Statistique Canada, 17 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2015. « [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération](#) », *Enquête nationale auprès des ménages, 2011. Rapport technique*, 24 mars, n° 99-002-X2011001 au catalogue, 58 p.



- STATISTIQUE CANADA. 2020. « [Supplément technique : Production des estimations démographiques du deuxième trimestre de 2020 dans le contexte de la COVID-19](#) », *Documents démographiques*, n° 16, 29 septembre, n° 91-F0015M au catalogue, 29 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2022a. « [Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens](#) », *Le Quotidien*, 26 octobre, n° 11-001 au catalogue, 21 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2022b. [Projections démographiques pour le Canada \(2021 à 2068\), les provinces et les territoires \(2021 à 2043\)](#), 22 août, n° 91-520-X au catalogue, 14 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2023. « [Estimations de la population du Canada : croissance démographique record en 2022](#) », *Le Quotidien*, 22 mars, n° 11-001 au catalogue, 4 p.
- SULLIVAN, Gail M. et Richard FEINN. 2012. « [Using Effect Size-or Why the P Value Is Not Enough](#) », *Journal of Graduate Medical Education*, septembre, p. 279 à 282.
- VAN HUUSTEE, Monica et Benoit ST. JEAN. 2014. « [Mobilité interprovinciale des immigrants au Canada de 2006 à 2011](#) », *Documents de recherche de la BDIM 2011*, Citoyenneté et Immigration Canada, juillet 2014, Ci4-47/2015, 37 p.
- YSSAAD, Lahouaria et Andrew FIELDS. 2018. « [Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017](#) », *Série d'analyses de la population active immigrante*, 24 décembre, n° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada, 27 p.
- ZAGHENI, Emilio, Venkata Rama Kiran GARIMELLA, Ingmar WEBER et Bogdan STATE. 2014. « [Inferring International and Internal Migration Patterns from Twitter Data](#) », *Conference Proceedings of the 23rd international conference on World wide web companion*, p. 439 à 444.
- ZHAO, John, Doug DREW et T. Scott MURRAY. 2000. « [Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance et à destination du Canada](#) », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 6, n° 3, n° 81-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 8 à 37.

## Annexe A

La définition d'émigration utilisée dans cette étude est obtenue au moyen des déclarants qui cessent définitivement de remplir des déclarations fiscales. Comme il s'agit d'une définition indirecte, elle peut présenter certaines limites qui doivent être examinées. Cette annexe présente quelques analyses qui ont été faites pour évaluer la définition d'émigration de cette étude.

Tout d'abord, les émigrants identifiés par cette approche ont été déclinés selon le type de signal qui a servi à les classer comme émigrants. Par la suite, les nombres d'émigrants sont comparés à ceux tirés d'autres sources afin d'évaluer leur cohérence.

### A.1 Déclinaison de l'émigration selon le signal

Les émigrants peuvent être déclinés en fonction du signal qui a servi à les identifier. Ces groupes reflètent en quelque sorte la robustesse de leur classification en tant qu'émigrants et l'effet sur l'effectif d'émigrants d'utiliser une définition plus large que l'utilisation stricte des dates de départ des données fiscales.

#### Date de départ

Deux groupes d'émigrants sont identifiés au moyen des dates de départ.

Premièrement, les personnes qui ont inscrit une date de départ dans leur dernière déclaration fiscale sont classées dans cette catégorie. Bien qu'il sous-estime l'émigration, ce signal est supposé être le plus fort signal d'émigration d'un déclarant fiscal car ce critère implique la cessation des liens sociaux et fiscaux avec le Canada (Bérard-Chagnon, 2018).

Deuxièmement, l'information des autres personnes du groupe d'admission des immigrants est utilisée. Un groupe d'admission est défini comme tous les immigrants qui ont appliqué sur le même formulaire de résidence permanente. Lorsqu'une personne a inscrit une date de départ, les autres personnes du groupe d'admission qui ont cessé définitivement de remplir une déclaration fiscale la même année sont aussi considérées comme faisant partie du groupe « date de départ ».

#### Émigration estimée – groupe d'admission

Si tous les membres d'un groupe d'admission cessent définitivement de remplir une déclaration fiscale la même année, ces personnes font alors partie du groupe « émigration estimée – groupe d'admission ». Bien que ce signal ne soit pas aussi fort que celui donné par les dates de départ, le fait que tous les membres du groupe d'admission aient définitivement cessé de remplir une déclaration fiscale en même temps suggère que le groupe pourrait avoir quitté le pays.

#### Émigration estimée - individuel

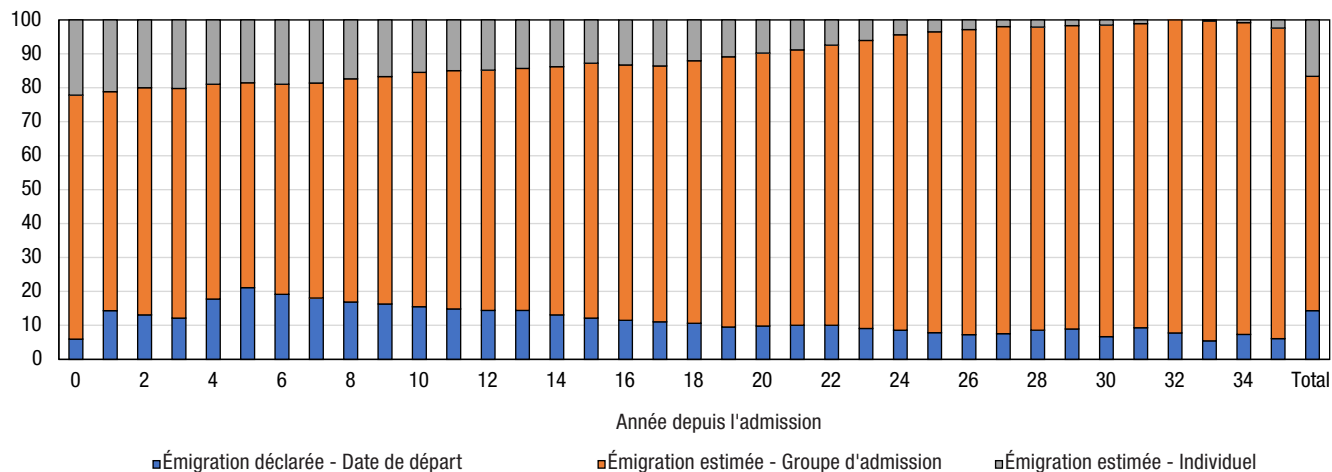
Les autres émigrants qui cessent définitivement de remplir une déclaration fiscale sont considérés comme faisant partie du groupe « émigration estimée - individuel ». Rappelons que ce critère tient compte que certains groupes sont moins susceptibles de remplir des déclarations fiscales.

Le graphique suivant présente la répartition des émigrants selon leur catégorie d'émigration.



### Graphique A.1 Répartition (en %) des immigrants qui ont émigré selon le signal d'émigration et la durée depuis l'admission, 1982 à 2017

pourcentage



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

Dans l'ensemble, environ les deux tiers des émigrants identifiés au moyen de la définition de cette étude ont simplement cessé de remplir une déclaration fiscale (Émigration estimée - individuel). La proportion des émigrants qui ont été identifiés à partir de ce signal augmente avec la durée depuis l'admission. Plus de 90 % des émigrants qui ont quitté le Canada au moins deux décennies après avoir été admis ont été identifiés par le signal « Émigration estimée - individuel ». D'un autre côté, 14,3 % des émigrants de cette analyse ont déclaré une date de départ dans leur dernière déclaration fiscale. L'émigration identifiée au moyen de ce signal est relativement plus importante quelques années après l'admission et atteint un sommet de 21,1 % de l'ensemble des émigrants qui ont quitté le pays cinq ans après avoir été admis au Canada.

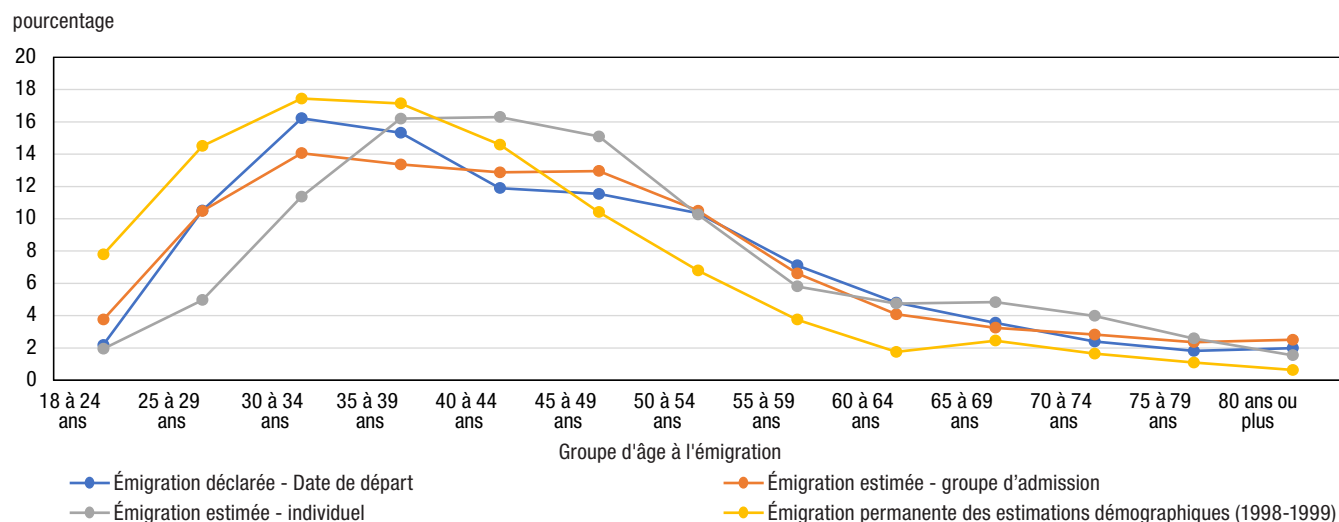
Ces résultats montrent deux choses. Premièrement, ils réaffirment que l'utilisation seule des dates de départ sous-estime considérablement l'émigration. Deuxièmement, sous l'hypothèse que les dates de départ constituent le signal le plus fort de l'émigration, le fait que l'émigration mesurée plusieurs années après l'admission soit plus souvent obtenue par d'autres signaux suggère que la mesure de ces départs pourrait être légèrement moins précise que celle observée quelques années après l'admission. Ainsi, il est possible que certains immigrants admis au pays depuis plusieurs décennies (et qui sont donc généralement plus âgés<sup>20</sup>) aient simplement cessé de remplir des déclarations fiscales, par exemple après avoir pris leur retraite. Cette situation constitue une limite de la définition utilisée dans cette étude et peut causer une petite surestimation de l'émigration chez les immigrants plus âgés.

20. Rappelons que seuls les immigrants âgés de 18 ans ou plus sont considérés dans cette étude. En conséquence, un immigrant admis au pays il y a 20 ans est au minimum âgé de 38 ans.

Le graphique suivant explore cette hypothèse en comparant la répartition des émigrants selon le signal d'émigration et le groupe d'âge à l'émigration.

### Graphique A.2

#### Répartition (en %) des immigrants qui ont émigré selon le signal d'émigration et le groupe d'âge à l'émigration, 1982 à 2017



Sources : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants et Programme des estimations démographiques.

Dans l'ensemble, les répartitions selon le groupe d'âge de chaque signal d'émigration sont relativement similaires. Elles suivent aussi globalement la même allure que la courbe des estimations de l'émigration permanente des estimations démographiques<sup>21</sup>. Toutefois, la courbe selon le groupe d'âge des émigrants de la catégorie « émigration estimée – individuel » diffère un peu des deux autres courbes. Ces émigrants sont proportionnellement plus nombreux à avoir émigré dans la quarantaine et entre 65 et 74 ans. À l'inverse, ils sont moins nombreux que les émigrants de deux autres catégories à avoir émigré entre 18 et 34 ans. Ces résultats suggèrent qu'il peut avoir un certain nombre d'émigrants plus âgés identifiés par ce signal qui peuvent simplement avoir cessé de remplir des déclarations fiscales tout en continuant de vivre au Canada. Cette situation peut notamment se produire après la transition de la vie active vers la retraite.

En somme, bien que la majorité des émigrants de cette étude aient été identifiés indirectement, la relative similitude des trois courbes suggère que ces effets sur les nombres totaux d'émigrants et les distributions selon l'âge de cette étude sont faibles.

## A.2 Évaluation de la définition de l'émigration de cette étude

Les résultats obtenus au moyen de la BDIM selon la définition choisie ont été confrontés à ceux de la Contre-vérification des dossiers (CVD), d'une méthode résiduelle et du Recensement de 2016 afin d'évaluer leur cohérence. La CVD permet de comparer le niveau d'émigration des immigrants récemment admis au pays tandis que la méthode résiduelle permet de confronter celui des immigrants qui se sont établis au pays depuis plus longtemps. Le Recensement de 2016 permet d'examiner si les immigrants identifiés comme émigrants étaient encore au Canada en 2016 et donc, qu'ils ont été potentiellement classés correctement comme émigrants.

Il convient de souligner que ces trois autres sources présentent aussi des limites pour prendre la mesure de l'émigration de sorte que les écarts observés ne sont pas uniquement le fait des limites de la BDIM et du critère développé dans cette étude<sup>22</sup>.

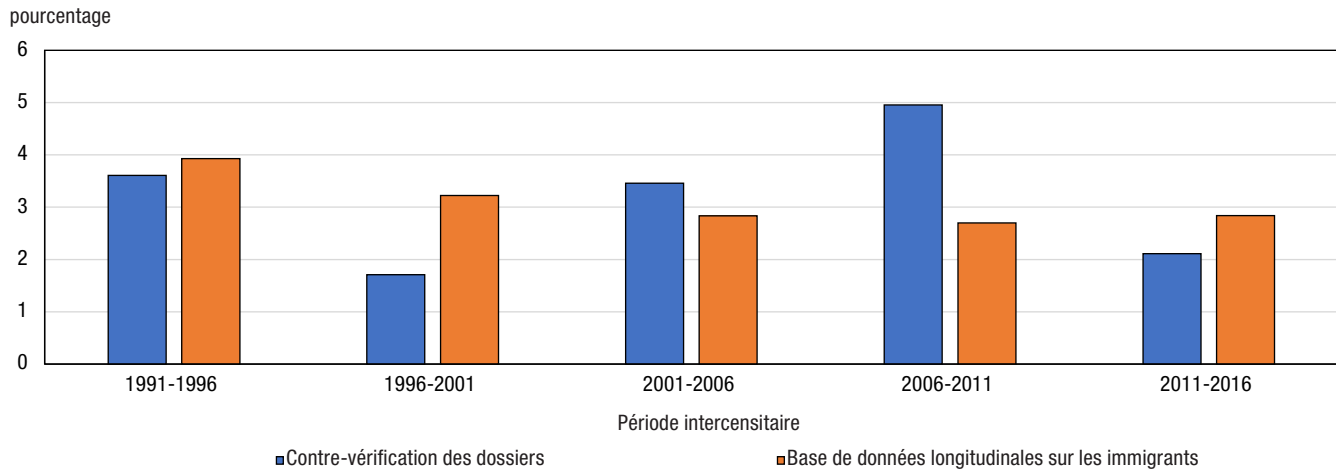
21. Notons que les estimations de l'émigration permanente des estimations démographiques reflètent les comportements migratoires des immigrants mais aussi des citoyens canadiens de naissance. Les données de 1997-1998 ont été utilisées car elles correspondent au milieu de la période examinée dans cette étude (1982 à 2017).

22. Pour plus de détails sur les avantages et les limites de la CVD et de la méthode résiduelle pour mesurer l'émigration, voir Bérard-Chagnon (2018).

Premièrement, les nombres de la BDIM ont été comparés à ceux tirés de la CVD pour les recensements de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Cette comparaison, présentée dans le graphique suivant, permet d'examiner la cohérence entre les deux sources au sujet de l'émigration des immigrants récents. Rappelons que la CVD donne une estimation de l'émigration permanente au jour du recensement pour les immigrants récents<sup>23</sup>, c'est-à-dire ceux admis au pays au cours des cinq dernières années. Par exemple, pour la CVD de 2011, les immigrants admis entre le jour du recensement de 2006 et celui de 2011 sont soumis au risque d'émigrer et peuvent être classés comme émigrants s'ils avaient émigré entre le jour de leur admission et le 10 mai 2011 (jour du recensement).

### Graphique A.3

#### Taux d'émigration (en %) des immigrants récents selon la CVD et la BDIM, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016



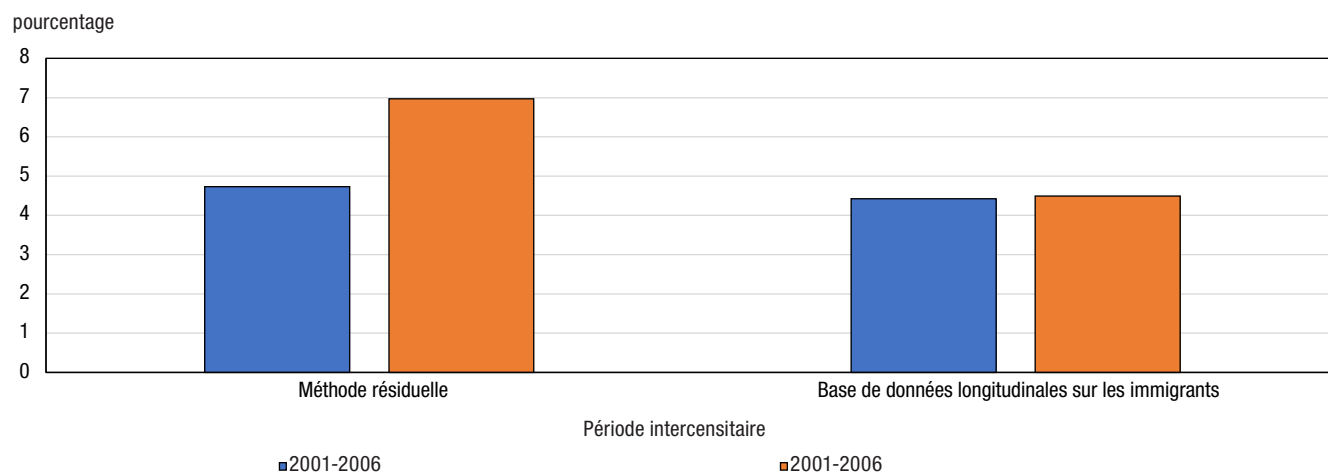
**Notes :** Les données de la CVD présentent uniquement l'émigration permanente. De plus, les individus classifiés comme « hors-cible » ont été enlevés de l'analyse. Les données de la BDIM ont été ajustées pour tenir compte que les périodes intercensitaires ne couvrent qu'une partie de l'année de départ et de fin.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants et Contre-vérification des dossiers.

Les deux sources suggèrent que les taux d'émigration des immigrants récents oscillent entre 1,7 % et 5 % pour les périodes allant de 1991-1996 à 2011-2016. Les principales différences observées entre les deux sources se trouvent pour les périodes 1996-2001 et 2006-2011. Dans le premier cas, la BDIM propose un taux d'émigration supérieur à celui de la CVD de 1,6 point de pourcentage. Inversement, en 2006-2011, la BDIM rend compte d'un taux d'émigration inférieur à celui de la CVD d'environ deux points de pourcentage.

Deuxièmement, les émigrants obtenus par la BDIM ont été confrontés à ceux estimés par Lebel (2015) au moyen d'une méthode résiduelle. Cette comparaison permet de rendre compte de l'émigration des immigrants des cohortes établies au pays avant le recensement de départ. Les données de la BDIM présentées dans le graphique suivant tiennent compte de cela.

23. Seule l'émigration permanente de la CVD a été utilisée ici car elle se rapproche conceptuellement davantage du critère d'émigration utilisé dans cette étude.

**Graphique A.4****Taux d'émigration (en %) des immigrants de long terme selon la méthode résiduelle et la BDIM, 2001-2006 et 2006-2011**

**Notes :** Les nombres de Lebel (2015) présentés ici sont uniquement calculés pour les immigrants âgés de 20 ans ou plus. Les données de la BDIM ont été ajustées pour tenir compte que les périodes intercensitaires ne couvrent qu'une partie des années de départ et de fin.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants et Lebel (2015).

Pour le cycle 2001-2006, les taux d'émigration des immigrants qui se sont établis au pays avant 2001 des deux sources sont très rapprochés. Toutefois, pour le cycle 2006-2011, le taux d'émigration obtenu par la BDIM est inférieur à celui de la méthode résiduelle de 2,5 points de pourcentage. Il est possible que l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 limite l'utilisation de la méthode résiduelle pour 2006-2011 car cette enquête pourrait sous-estimer un peu l'effectif d'immigrants (Statistique Canada, 2015)<sup>24</sup>.

Notons que la CVD et la méthode résiduelle font état d'une hausse de l'émigration des immigrants entre 2001-2006 et 2006-2011. Cette augmentation du phénomène semble moins bien captée par la BDIM en utilisant le critère établi pour cette étude. Les nombres de la BDIM suggèrent plutôt une stagnation de l'émigration.

Troisièmement, les immigrants identifiés comme émigrants selon le critère de cette étude ont été confrontés aux résultats du Recensement de 2016 au moyen d'un couplage d'enregistrements. Comme ils sont à l'étranger, les émigrants ne devraient pas être dénombrés. Le tableau suivant ventile la population ciblée dans cette étude selon leur statut d'émigrant et le fait d'être dénombré ou non dans le Recensement de 2016.

**Tableau A.1****Répartition (en %) de la population cible de l'étude selon le statut d'émigrant dans la BDIM et le fait d'être dénombré dans le Recensement de 2016**

Statut d'émigrant de la BDIM	Situation dans le Recensement de 2016		Total
	Individu dénombré	Individu pas dénombré	
Non émigrant	86,6	13,4	100,0
Émigrant	4,8	95,2	100,0
Décédé	2,7	97,3	100,0

**Note :** Les émigrants et les individus décédés de ce tableau sont uniquement ceux qui ont émigré ou qui sont décédés entre 1982 et 2010.

**Sources :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants et Recensement de 2016.

Dans l'ensemble, le niveau d'adéquation entre la définition d'émigration de cette étude et la présence dans le Recensement de 2016 est très élevé. Environ 95 % des émigrants de cette étude n'ont pas été dénombrés en 2016. Parmi ceux qui ont été dénombrés, plus de 90 % proviennent de la catégorie « émigration estimée – groupe d'admission ». Les émigrants de cette catégorie représentent 64,9 % de l'ensemble des émigrants de cette étude. Ce résultat est en quelque sorte attendu du fait que ce signal d'émigration est un peu moins robuste.

24. Une sous-estimation du nombre d'immigrants dans l'ENM peut se solder par un nombre plus grand d'émigrants pour 2006-2011 selon la méthode résiduelle.

À l'inverse, presque 87 % de la population classée comme non émigrante a été dénombrée. Soulignons qu'en pratique, cette proportion ne peut pas atteindre 100 % en raison des taux de couplage qui ne sont pas de 100 % et du sous-dénombrement des recensements, lequel est plus important pour les immigrants et en particulier pour les immigrants récents (Bérard-Chagnon et coll., 2019).

Dans l'ensemble, les niveaux d'émigration des immigrants calculés au moyen de la BDIM et du critère développé pour cette étude correspondent relativement bien à ceux proposés par la CVD pour les immigrants récents et à ceux de la méthode résiduelle pour les immigrants des cohortes antérieures. Par ailleurs, l'adéquation entre la définition d'émigration de cette étude et la présence dans le Recensement de 2016 est très élevée.

### A.3 Conclusion

La définition d'émigration utilisée dans cette étude est obtenue indirectement au moyen des renseignements disponibles dans les déclarations fiscales. Sous l'hypothèse que les dates de départ constituent le meilleur signal d'émigration mais qu'elles sous-estiment le phénomène, le critère développé ici propose globalement des niveaux d'émigration plus près de ce qui est attendu. En effet, les effectifs d'émigrants calculés au moyen de cette définition sont relativement similaires à ceux obtenus par la CVD et la méthode résiduelle. De plus, la classification des immigrants de la BDM est cohérente avec celle du Recensement de 2016. En conséquence, ces analyses suggèrent que la définition utilisée produit des effectifs d'émigrants qui sont globalement raisonnables.

## Annexe B

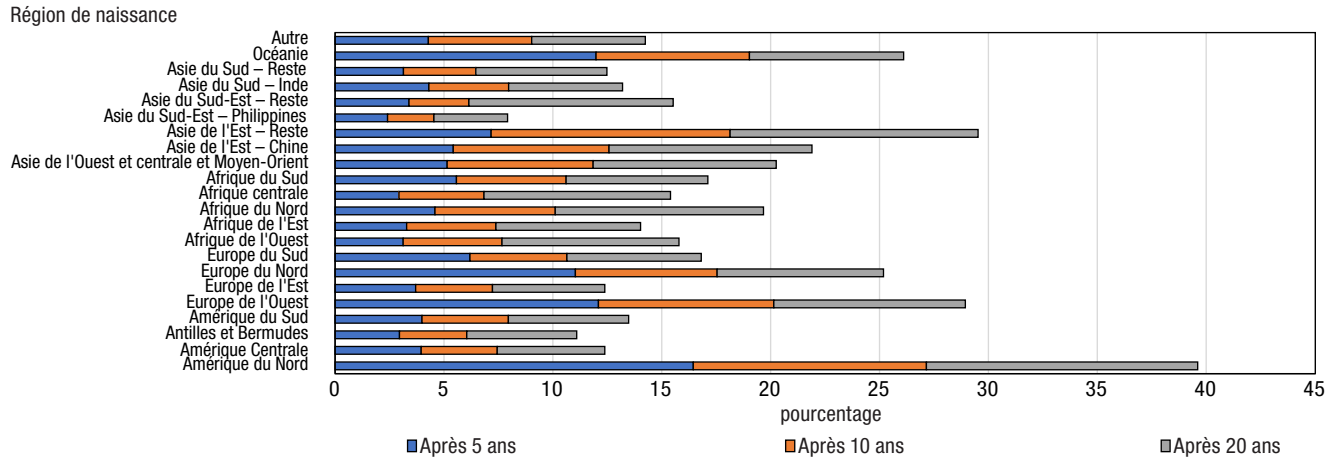
Les pays constituant l'Ex-URSS sont les suivants :

- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Estonie
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Lettonie
- Lituanie
- Moldavie
- Ouzbékistan
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Ukraine
- Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Les pays constituant l'Ex-Yougoslavie sont les suivants :

- Bosnie-Herzégovine
- Croatie
- Kosovo
- Monténégro
- République de Macédoine
- Serbie
- Serbie-et-Montenegro
- Slovénie
- Yougoslavie

**Graphique B.1**  
**Probabilités cumulées (en %) d'émigration des immigrants 5 ans, 10 ans et 20 ans après l'admission selon la région de naissance, 1982 à 2017**



**Note :** Les données présentées sont cumulées de sorte que la somme des barres bleues et oranges rend compte des probabilités cumulées d'émigration après 10 ans.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.

## Annexe C

**Tableau C.1**  
**Résultats de la probabilité d'émigrer des immigrants des modèles bidimensionnels et du modèle multidimensionnel, 1982 à 2017**

Caractéristiques	Modèles bidimensionnels			Modèle multidimensionnel		
	Coefficients	Erreurs-type	Valeurs p	Coefficients	Erreurs-type	Valeurs p
			probability			
<b>Sexe</b>						
Masculin	0,2414	0,0024	<,0001	0,2183	0,0025	<,0001
Féminin	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<b>Groupe d'âge à l'admission</b>						
18 à 24 ans	-0,1598	0,0041	<,0001	0,1246	0,0045	<,0001
25 à 29 ans	0,0417	0,0038	<,0001	0,1028	0,0030	<,0001
30 à 34 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence
35 à 39 ans	-0,0659	0,0043	<,0001	-0,0922	0,0044	<,0001
40 à 44 ans	-0,0150	0,0048	0,0020	-0,0961	0,0050	<,0001
45 à 49 ans	0,0200	0,0057	0,0005	-0,0982	0,0059	<,0001
50 à 54 ans	-0,0569	0,0070	<,0001	-0,1754	0,0072	<,0001
55 à 59 ans	0,0227	0,0072	0,0017	-0,1470	0,0077	<,0001
60 à 64 ans	0,2593	0,0072	<,0001	-0,0032	0,0079	<,0001
65 ans ou plus	0,6380	0,0058	<,0001	0,2174	0,0069	<,0001
<b>Province ou territoire d'intention pour l'admission</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	0,2136	0,0222	<,0001	0,0257	0,0224	0,2519
Île-du-Prince-Édouard	0,3216	0,0267	<,0001	0,1552	0,0274	<,0001
Nouvelle-Écosse	0,4785	0,0106	<,0001	0,0334	0,0108	0,0021
Nouveau-Brunswick	0,2745	0,0164	<,0001	0,0549	0,0167	0,0010
Québec	0,1011	0,0033	<,0001	-0,0492	0,0042	<,0001
Ontario	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Manitoba	-0,2788	0,0083	<,0001	-0,0669	0,0087	<,0001
Saskatchewan	-0,1520	0,0113	<,0001	-0,1201	0,0116	<,0001
Alberta	-0,1225	0,0047	<,0001	-0,1247	0,0048	<,0001
Colombie-Britannique	0,1709	0,0033	<,0001	-0,0999	0,0035	<,0001
Territoires	-0,0544	0,0388	0,1614	-0,3068	0,0392	<,0001
<b>État matrimonial</b>						
Marié	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Union libre	0,1524	0,0084	<,0001	-0,1372	0,0087	<,0001
Jamais marié (célibataire)	0,6020	0,0029	<,0001	0,2774	0,0034	<,0001
Séparé	0,2252	0,0056	<,0001	0,4204	0,0057	<,0001
Divorcé	0,3375	0,0060	<,0001	0,2924	0,0062	<,0001
Veuf	0,3528	0,0058	<,0001	0,1899	0,0066	<,0001
<b>Présence d'un enfant selon les données fiscales</b>						
Non	1,4182	0,0024	<,0001	1,3797	0,0029	<,0001
Oui	référence	référence	référence	référence	référence	référence
<b>Pays de naissance<sup>1</sup></b>						
Chine	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Inde	-0,5121	0,0054	<,0001	-0,3297	0,0056	<,0001
Philippines	-1,0301	0,0073	<,0001	-0,8568	0,0081	<,0001
Pakistan et Bangladesh	-0,3008	0,0072	<,0001	-0,2656	0,0075	<,0001
Hong Kong	0,3240	0,0054	<,0001	0,2854	0,0059	<,0001
Ex-URSS	-0,6516	0,0089	<,0001	-0,7488	0,0091	<,0001
Iran	-0,2111	0,0079	<,0001	-0,3450	0,0081	<,0001
Royaume-Uni	0,1238	0,0070	<,0001	0,0431	0,0075	<,0001
Sri Lanka	-1,3305	0,0130	<,0001	-0,9617	0,0133	<,0001
États-Unis	0,7697	0,0060	<,0001	0,6199	0,0067	<,0001
Viêt Nam	-1,3417	0,0121	<,0001	-0,7064	0,0125	<,0001
Pologne	-0,7131	0,0091	<,0001	-0,2795	0,0096	<,0001
Corée du Sud	-0,0193	0,0089	0,0291	-0,0017	0,0090	0,8547
Liban	0,2455	0,0078	<,0001	0,3326	0,0086	<,0001
Ex-Yougoslavie	-0,6623	0,0114	<,0001	-0,4491	0,0117	<,0001
Roumanie	-0,4994	0,0112	<,0001	-0,6060	0,0116	<,0001
France	0,6405	0,0079	<,0001	0,3077	0,0094	<,0001
Jamaïque	-0,8266	0,0126	<,0001	-0,6563	0,0131	<,0001
Taiwan	0,6267	0,0074	<,0001	0,4511	0,0079	<,0001
Maroc	-0,1599	0,0121	<,0001	-0,2263	0,0130	<,0001
Autres pays d'Amérique du Nord	0,1462	0,0354	<,0001	-0,5287	0,0360	<,0001



**Tableau C.1**  
**Résultats de la probabilité d'émigrer des immigrants des modèles bidimensionnels et du modèle multidimensionnel, 1982 à 2017**

Caractéristiques	Modèles bidimensionnels			Modèle multidimensionnel		
	Coefficients	Erreurs-type	Valeurs p	Coefficients	Erreurs-type	Valeurs p
			probability			
Amérique Centrale	-0,5709	0,0093	<,0001	-0,2044	0,0097	<,0001
Autres pays des Caraïbes	-0,5796	0,0087	<,0001	-0,3802	0,0092	<,0001
Amérique du Sud	-0,4844	0,0072	<,0001	-0,3532	0,0076	<,0001
Autres pays d'Europe de l'Ouest	0,1210	0,0084	<,0001	0,0550	0,0089	<,0001
Autres pays d'Europe du Nord	0,6358	0,0127	<,0001	0,5680	0,0131	<,0001
Autres pays d'Europe du Sud et de l'Est	-0,1291	0,0075	<,0001	0,0366	0,0078	<,0001
Afrique (sauf Maroc)	-0,3314	0,0056	<,0001	-0,3084	0,0062	<,0001
Autre pays d'Asie Centrale de l'Ouest et du Moyen-Orient	-0,1324	0,0067	<,0001	-0,0202	0,0071	0,0043
Autres pays d'Asie de l'Est	0,3209	0,0124	<,0001	0,1540	0,0126	<,0001
Autres pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est	-0,4868	0,0103	<,0001	-0,3221	0,0105	<,0001
Océanie	0,2804	0,0113	<,0001	0,4292	0,0118	<,0001
Connaissance des langues officielles à l'admission						
Anglais seulement	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Français seulement	-0,2243	0,0061	<,0001	-0,1927	0,0074	<,0001
Français et anglais	0,3176	0,0042	<,0001	-0,0420	0,0055	<,0001
Ni le français ni l'anglais	-0,3817	0,0028	<,0001	-0,2042	0,0035	<,0001
Catégorie d'admission						
Travailleurs qualifiés	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Catégorie de l'expérience canadienne	0,3812	0,0138	<,0001	-0,0122	0,0150	0,4169
Candidats des provinces et des territoires	-0,2650	0,0084	<,0001	-0,1727	0,0096	<,0001
Aides familiaux ou personnes soignantes	-1,1851	0,0116	<,0001	-0,7706	0,0127	<,0001
Entrepreneurs	0,3260	0,0058	<,0001	0,5192	0,0063	<,0001
Travailleurs autonomes	0,0351	0,0109	0,0013	0,0352	0,0112	0,0017
Investisseurs	0,6806	0,0059	<,0001	0,7465	0,0067	<,0001
Réfugiés	-0,8511	0,0046	<,0001	-0,5312	0,0053	<,0001
Immigrants parrainés par la famille	-0,3789	0,0028	<,0001	-0,3320	0,0035	<,0001
Autre	0,0860	0,0083	<,0001	-0,1444	0,0088	<,0001
Niveau de scolarité à l'admission						
0 à 12 années d'étude	référence	référence	référence	référence	référence	référence
13 années d'étude ou plus	0,3235	0,0043	<,0001	0,1854	0,0045	<,0001
Certificat professionnel	0,1718	0,0046	<,0001	0,0648	0,0048	<,0001
Diplôme non universitaire	0,2746	0,0045	<,0001	0,1047	0,0048	<,0001
Baccalauréat	0,4595	0,0032	<,0001	0,3164	0,0038	<,0001
Maîtrise	0,8177	0,0043	<,0001	0,4978	0,0050	<,0001
Doctorat	1,0070	0,0077	<,0001	0,5882	0,0082	<,0001
Statut de résident non permanent avant l'admission						
Pas de permis de résident non permanent	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Permis de travail	0,1347	0,0050	<,0001	-0,0659	0,0054	<,0001
Permis d'études	0,7184	0,0059	<,0001	0,1051	0,0063	<,0001
Permis de travail et d'études	-0,0416	0,0033	<,0001	-0,0215	0,0038	<,0001
Demandeur du statut d'asile	-0,1716	0,0110	<,0001	-0,0857	0,0112	<,0001
Cohorte d'immigration						
1982	-0,4774	0,0114	<,0001	-0,2605	0,0119	<,0001
1983	-0,5437	0,0126	<,0001	-0,2602	0,0130	<,0001
1984	-0,5477	0,0126	<,0001	-0,2411	0,0130	<,0001
1985	-0,5021	0,0127	<,0001	-0,2359	0,0131	<,0001
1986	-0,5081	0,0121	<,0001	-0,2362	0,0125	<,0001
1987	-0,4245	0,0107	<,0001	-0,2178	0,0111	<,0001
1988	-0,3143	0,0105	<,0001	-0,1141	0,0109	<,0001
1989	-0,2719	0,0101	<,0001	-0,0101	0,0105	0,3379
1990	-0,2182	0,0098	<,0001	0,0279	0,0102	0,0063
1991	-0,2276	0,0097	<,0001	0,0565	0,0101	<,0001
1992	-0,2048	0,0096	<,0001	0,0484	0,0100	<,0001
1993	-0,1590	0,0096	<,0001	0,0713	0,0099	<,0001
1994	-0,0551	0,0098	<,0001	0,1252	0,0101	<,0001
1995	-0,0941	0,0100	<,0001	0,0957	0,0103	<,0001
1996	-0,0572	0,0099	<,0001	0,0839	0,0102	<,0001
1997	-0,0505	0,0100	<,0001	0,0796	0,0103	<,0001
1998	-0,1242	0,0107	<,0001	0,0271	0,0109	0,0131
1999	-0,0851	0,0105	<,0001	0,0381	0,0107	0,0004

**Tableau C.1**  
**Résultats de la probabilité d'émigrer des immigrants des modèles bidimensionnels et du modèle multidimensionnel, 1982 à 2017**

Caractéristiques	Modèles bidimensionnels			Modèle multidimensionnel		
	Coefficients	Erreurs-type	Valeurs p	Coefficients	Erreurs-type	Valeurs p
			probability			
2000	-0,0916	0,0102	<,0001	0,0409	0,0104	<,0001
2001	-0,0648	0,0100	<,0001	0,0572	0,0103	<,0001
2002	-0,0340	0,0103	0,0009	0,0881	0,0105	<,0001
2003	-0,0735	0,0105	<,0001	0,0511	0,0107	<,0001
2004	-0,0298	0,0104	0,0042	0,055	0,0106	<,0001
2005	-0,0434	0,0104	<,0001	0,047	0,0105	<,0001
2006	0,0185	0,0105	0,0776	0,0672	0,0106	<,0001
2007	0,0377	0,0108	0,0005	0,0425	0,0109	<,0001
2008	0,0696	0,0108	<,0001	0,0408	0,0109	0,0002
2009	0,0335	0,0111	0,0025	0,0175	0,0111	0,1154
2010	référence	référence	référence	référence	référence	référence
2011	-0,0491	0,0121	<,0001	-0,0486	0,0122	<,0001
2012	0,0146	0,0122	0,2323	-0,0234	0,0123	0,0580
2013	0,0565	0,0126	<,0001	0,0078	0,0128	0,5444
2014	-0,1001	0,0142	<,0001	-0,1441	0,0146	<,0001
2015	-0,1786	0,0162	<,0001	-0,2058	0,0164	<,0001
2016	-0,0603	0,0180	0,0008	-0,1276	0,0182	<,0001
2017	0,1308	0,0225	<,0001	-0,0171	0,0229	0,4560
Nombre d'années écoulées depuis l'admission						
0 à 4 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence
5 à 9 ans	0,1292	0,0030	<,0001	0,2363	0,0032	<,0001
10 à 14 ans	-0,1674	0,0036	<,0001	0,0192	0,0039	<,0001
15 à 19 ans	-0,2819	0,0043	<,0001	-0,0317	0,0046	<,0001
20 ans ou plus	-0,3597	0,0043	<,0001	0,0237	0,0049	<,0001
Nombre d'observations	...	...	...	...	...	75 196 174
Pseudo R carré (pourcentage)	...	...	...	...	...	7,5

... indisponible pour une période de référence précise

1. Les pays listés ici représentent les 20 pays les plus mentionnés dans la BDIM de 1982 à 2017. Ces 20 pays représentent presque 70 % de tous les immigrants dans cette étude.

Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants.